

Enseignement et recherche universitaires au Québec:

# L'histoire nationale négligée

Éric Bédard, Ph. D.

Avec la collaboration de Myriam D'Arcy

**Septembre 2011**



# Table des matières

Présentation des chercheurs .....	3
Méthodologie.....	4
Résumé de l'étude .....	5
Introduction.....	7
I. Enseignement	
La formation des maîtres.....	11
L'offre de cours des départements d'histoire .....	17
II. Recherche	
La recherche des professeurs .....	21
La recherche des étudiants .....	27
Nos recommandations .....	34
Travaux cités .....	37

# Présentation des chercheurs

## Éric Bédard

Docteur en histoire de l'Université McGill, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Éric Bédard est professeur agrégé à la Télé-Université depuis juin 2005. Il a également été professeur au Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Rimouski de 2003 à 2005. Chercheur affilié à la Chaire du Canada Mondialisation, Démocratie et Citoyenneté (UQAM) et à la Chaire du Canada en études québécoises et canadiennes (UQAM), il est également membre des conseils d'administration de l'Association internationale d'études québécoises, de la Fondation René-Lévesque et de l'Institut de recherche sur le Québec.

Éric Bédard est l'auteur de *Chronique d'une insurrection appréhendée. La crise d'Octobre et le milieu universitaire* (Septentrion, 1998) et de *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle* (Boréal, 2009), ouvrage pour lequel il s'est mérité le prix de la présidence de l'Assemblée nationale et le prix Clio-Québec de la Société historique du Canada. Il a également codirigé l'édition de *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec* (Presses de l'Université de Montréal, 2006) et de *L'histoire nationale en débats. Regards croisés sur la France et le Québec* (Rive-neuve, 2010). Il fait paraître cet automne chez Boréal *Recours aux sources. Essais sur notre rapport au passé*.

## Myriam D'Arcy

Détentrice d'un baccalauréat en Science politique à l'Université du Québec à Montréal, Myriam D'Arcy est candidate à la maîtrise en histoire à la même université. Depuis quelques années, elle collabore à différents projets de recherche en histoire du Québec, notamment à la Télé-Université. En novembre 2010, elle a fait paraître avec l'historien Gilles Laporte *Je ne me souviens plus. L'état désastreux de l'enseignement de l'histoire nationale dans le réseau collégial public du Québec*, une étude commandée par la Fondation Lionel-Groulx.

# Méthodologie

Nous avons voulu étudier, dans cette recherche, la place occupée par l'histoire nationale du Québec à l'université. Dans l'introduction, nous donnons une définition de l'histoire « nationale ».

Pour la mission enseignement, nous nous sommes d'abord penchés sur le secteur de la formation des maîtres, afin de savoir de façon un peu plus précise quelle formation en histoire du Québec reçoivent nos futurs enseignants. Nous avons donc répertorié le cheminement-type d'un étudiant dans les universités qui offrent le baccalauréat en enseignement secondaire, profil « univers social ». Nous avons également demandé aux départements ou modules d'histoire des universités québécoises de nous fournir la liste des cours offerts sur le Québec et le Canada au premier cycle au cours des dernières années. Nous avons par la suite fait l'analyse des thématiques privilégiées par ces cours.

Pour avoir une idée de la recherche qui se fait en histoire du Québec, nous avons examiné les chaires de recherche du Canada accordées à des historiens québécois et nous avons passé en revue la liste actuelle des recherches subventionnées ainsi que les groupes de recherche auxquels sont affiliés les professeurs. Nous avons également dressé la liste la plus exhaustive possible des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat portant sur le Québec ou le Canada réalisés par des étudiants depuis 1995. Nous avons tenté d'identifier les recherches qui portaient sur un personnage ou un événement marquant ou significatif de notre histoire nationale.

# Résumé de l'étude

Les futurs enseignants qui donneront le cours « Histoire et éducation à la citoyenneté » de secondaire 3 et 4 reçoivent une formation nettement insuffisante sur le Québec. Le diplômé en enseignement secondaire de l'UQAM aura reçu quatre cours en histoire du Québec; celui de l'Université Laval, trois; celui de l'Université de Sherbrooke, deux; celui de l'Université de Montréal, de trois à sept. Les programmes de baccalauréat en enseignement secondaire instaurés en 1994, axés davantage sur la pédagogie et la didactique, contreviennent à l'esprit du rapport Parent qui considérait que les deux tiers de la formation des futurs maîtres devaient être consacrés aux disciplines qu'ils auraient à enseigner toute leur vie.

L'offre de cours des départements d'histoire québécois néglige les grands événements de notre histoire nationale. Nos départements francophones ne disposent d'aucun spécialiste de la guerre de la Conquête, des Rébellions de 1837 ou de l'histoire constitutionnelle du Québec. Le financement fédéral de la recherche en histoire, rendu possible grâce au Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) ou au Programme des chaires du Canada, n'incite guère les chercheurs québécois à consacrer leurs recherches à l'histoire politique et nationale du Québec. Les thèmes de recherche sur lesquels travaillent actuellement les historiens universitaires spécialisés sur le Québec montrent un intérêt marqué pour l'histoire sociale et culturelle. Sauf l'UQAM, aucun département québécois n'offre de cours spécifiques sur la guerre de Sept Ans, les conscriptions ou la Révolution tranquille. Même l'offre de cours du Département d'histoire de l'UQAM a fait récemment l'objet d'une importante refonte au profit de l'histoire sociale.

Selon les chiffres que nous avons obtenus, 575 mémoires de maîtrise et 141 thèses de doctorat en histoire ont été produits depuis 1995 dans nos départements francophones. Après avoir analysé les titres de ces recherches, nous pouvons affirmer que 22% des mémoires et des thèses d'histoire réalisés depuis 1995 portaient sur un personnage ou un événement marquant de notre histoire nationale. Si l'on donne à l'histoire nationale un sens large, qui englobe les grands événements et personnages mais ne s'y réduit pas, on constate que 35% des mémoires et 33% des thèses traitaient de la question nationale. Ces chiffres montrent l'inadéquation entre l'intérêt soutenu des étudiants pour notre histoire nationale et l'expertise professorale à leur disposition.

Nos recommandations :

- Que le programme de formation pour le futur enseignant du primaire soit rehaussé au niveau disciplinaire et comporte un minimum de formation disciplinaire en histoire de trois cours.
- Retour du certificat d'un an consacré à la pédagogie et aux stages de formation dans les écoles.
- Pour être accepté au certificat en pédagogie, le futur enseignant en histoire au secondaire devra :
  - avoir réussi au moins 20 cours en histoire à l'université (60 crédits);
  - dont au moins 10 cours en histoire du Québec et/ou du Canada à l'université (30 crédits);
  - avoir réussi au moins 2 cours en histoire du Québec et/ou du Canada consacrés à la question nationale et/ou constitutionnelle à l'université (6 crédits).
- Que les personnes qui enseignent l'histoire au collégial disposent minimalement d'une maîtrise dans cette discipline.

- Que les personnes qui enseignent les cours d'histoire du Québec et/ou du Canada au collégial disposent d'une maîtrise spécialisée en histoire du Québec et/ou du Canada.
- Fonder un cinquième centre à l'Institut national de recherche scientifique, l'INRS, qui serait exclusivement consacré à l'histoire politique du phénomène national au Québec.
- En plus d'assurer ses missions d'enseignement et de recherche, le nouveau centre pourrait coordonner l'octroi de chaires de recherche sur le Québec dans les universités québécoises.

# Introduction

À la suite du mouvement de contestation concernant l'introduction du nouveau programme d'histoire et d'éducation à la citoyenneté au deuxième cycle du secondaire, divers groupes ont manifesté leur opposition. Une coalition pour l'histoire a été créée et a suscité des recherches plus approfondies pour établir le bilan de l'enseignement de l'histoire à tous les ordres d'enseignement. La Fondation Lionel-Groulx a également financé une recherche sur l'état de la situation de l'enseignement de l'histoire dans les collèges. En novembre 2010, Gilles Laporte et Myriam D'Arcy lançaient l'étude *Je ne me souviens plus. L'état désastreux de l'enseignement de l'histoire nationale dans le réseau collégial public du Québec*. Ce rapport sur la place de l'histoire québécoise au cégep a suscité un grand intérêt et soulevé de nombreuses questions. Les membres de la Coalition pour l'histoire, fondée en 2009, y ont vu une preuve du déclin de l'histoire du Québec dans nos établissements d'enseignement. Alors que les Québécois viennent de commémorer dans la controverse le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec et le 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham, ce déclin de l'enseignement de l'histoire au collégial est pour le moins préoccupant. Les membres du conseil d'administration de la Fondation Lionel-Groulx ont voulu en savoir davantage sur la place qu'occupe l'histoire du Québec dans l'enseignement supérieur. C'est dans ce contexte que la Fondation nous a confié le mandat de faire rapport sur la place qu'occupe l'histoire « nationale » du Québec dans nos universités.

D'emblée, quelques précisions s'imposent. Pourquoi qualifier l'histoire du Québec qui nous intéresse de « nationale » ? Qu'entendons-nous par là ? L'histoire du Québec qui intéresse les chercheurs universitaires n'est-elle pas toujours « nationale » ? Eh bien non, justement. Au Québec comme ailleurs, une distinction importante s'est opérée depuis quelques décennies entre histoire « sociale » et « nationale ». Cette distinction ne peut être réduite à une banale querelle de chapelles ; elle traduit bien davantage deux conceptions de l'être-ensemble, deux regards sur le passé. Ces regards se sont parfois chevauchés et recoupés mais, depuis quelque temps, un fossé semble s'être creusé entre ces deux approches.

Durant les années 1950 et 1960, l'histoire sociale pratiquée au Québec s'intéressait à des phénomènes qui avaient une dimension nationale : on pense ici aux études qui tentaient d'expliquer l'infériorité économique des Canadiens français, une problématique qui a complètement disparu de l'écran radar des chercheurs, comme le montrera cette étude. L'histoire sociale plus récente appréhende le Québec comme une population d'individus vivant sur un territoire donné. Ces individus appartiennent à toutes sortes de groupes : classes, genres, ethnies, etc. La société globale de ces historiens est fragmentée par les revendications de ces groupes sociaux ou identitaires qui luttent pour se faire une place au soleil ou pour être reconnus par le pouvoir. L'histoire sociale rend compte de ces affrontements et les restitue, la plupart du temps, dans un contexte particulier : celui de l'avènement de la modernité. Par modernité, nous entendons ici les deux grandes révolutions de l'ère moderne, soit la révolution industrielle et la révolution démocratique. Les innovations techniques, l'urbanisation, la transformation du monde du travail, la production de masse, la société de consommation eurent des répercussions sociales, politiques et culturelles extrêmement importantes, au Québec comme partout ailleurs en Occident. Il en est de même de l'élargissement du corps électoral, du droit de vote accordé aux femmes, de la révolution culturelle des années 1960 et de l'adoption de chartes censées mieux protéger les droits individuels. Les historiens du social décrivent et expliquent les effets de ces grands processus sur la vie des individus et des groupes qu'ils observent. Cette histoire sociale prend aussi la forme de l'histoire « culturelle » qui se penche sur le discours des

élites. Si les méthodes de l'histoire culturelle empruntent davantage à la littérature et à l'anthropologie qu'à la sociologie traditionnelle, l'esprit reste le même. Il s'agit de jeter une lumière crue sur des dynamiques de pouvoirs, de décrypter les normes imposées par certains groupes à d'autres groupes à l'intérieur de sociétés globales.

De son côté, l'histoire nationale appréhende le Québec comme une communauté de mémoire et de destin. C'est ce qui relie les citoyens d'un peuple et ce qui distingue ce peuple des autres qui intéresse, avant tout, les historiens du national. Ce qui relie et distingue un peuple, c'est généralement sa genèse et les institutions qu'il s'est données pour déployer un vouloir-vivre collectif ou qui lui ont été imposées; c'est une culture et un récit sur soi original; ce sont aussi les grands événements où s'est jouée son existence en tant que peuple; c'est la connaissance des personnages qui, un temps, lors de circonstances exceptionnelles, orientèrent sa destinée. L'histoire nationale est le plus souvent politique. Car c'est sur le terrain du politique que se prennent les décisions qui engagent la communauté nationale. Par politique, nous entendons autant les enjeux internes qu'externes, c'est-à-dire les dynamiques de pouvoir entre les hommes, la concurrence des visions sur la marche à suivre, l'adoption de lois significatives, la diplomatie officielle ou parallèle, les batailles militaires, en un mot toutes ces activités qui orientent durablement la vie d'un peuple particulier aux prises avec les défis de son existence nationale. Bien sûr, les enjeux de nature socioéconomique peuvent avoir des répercussions sur la vie nationale; on pense encore, dans le cas du Québec, au phénomène d'infériorité économique des Canadiens français. Mais ce sont surtout les conséquences politiques de ces phénomènes qui intéresseront les historiens du national: la nationalisation de l'hydroélectricité, la création de la Caisse de dépôt et placement, etc. Lorsqu'une majorité historique sur un territoire donné prend le contrôle, grâce à son État, de ses richesses et de son territoire, elle met en jeu son existence politique en tant que peuple.

L'histoire sociale et l'histoire nationale rendent compte de phénomènes aussi différents qu'importants. Le Québec est à la fois une société globale et une communauté nationale. S'il est composé d'une myriade de groupes qui ont lutté pour leur reconnaissance et qui ont été façonnés par les grands processus de la modernité, le Québec est aussi un peuple qui a lutté pour sa survivance et sa reconnaissance. Et ce récit de la résistance et de la reconnaissance a pétri la mémoire collective des Québécois. Historiens du social et du national adoptent des points de vue complémentaires à la fois utiles et essentiels pour comprendre le parcours de notre collectivité. Mais si les premiers décrivent des phénomènes qui se sont produits à l'échelle de l'Occident, les seconds sont généralement centrés sur une nation particulière et s'intéressent surtout à ce qui est propre à cette nation.

Qu'il soit cependant clair que, du point de vue de l'enseignement et de la recherche universitaires, l'histoire sociale et l'histoire nationale doivent être rigoureuses et tendre à l'objectivité. Si les intérêts pour les questions sociales ou nationales découlent parfois de préoccupations «citoyennes» plus personnelles, d'aucune manière celles-ci ne doivent conditionner les résultats de la recherche. Pour le dire autrement, l'histoire sociale ne devrait pas être plus «socialiste» que l'histoire nationale n'est «nationaliste». Si d'aventure les préoccupations militantes devaient obscurcir l'enseignement et la recherche universitaires, en histoire ou dans toute autre discipline, ce serait une perte sèche pour l'ensemble de la société.

Cela dit, les Québécois attachés à leur histoire nationale ont raison de souhaiter que leurs institutions universitaires dispensent un enseignement rigoureux des grands événements et fassent mieux connaître les grands personnages qui ont façonné leurs institutions politiques et marqué leur passé. C'est cette mission que s'était donnée Lionel Groulx en fondant, avec d'autres, l'Institut d'histoire de l'Amérique française et la *Revue d'histoire de l'Amérique française*. C'est aussi cette mission que défend la Fondation Lionel-Groulx qui est à l'origine de ce rapport. Il ne s'agit pas de voir triompher un type d'histoire sur un autre mais simplement d'assurer un juste équilibre entre deux regards sur

le passé dont l'un, national, suscite l'intérêt de pans importants de la population, comme en fait foi le succès des grandes biographies politiques ou d'une histoire populaire axée sur les grands événements nationaux comme la fondation de la Nouvelle-France, la Conquête anglaise, les Rébellions de 1837-38, l'Union de 1840, la Confédération de 1867, les crises de la conscription, la Révolution tranquille, le rapatriement de la constitution canadienne et les référendums de 1980 et de 1995.

Force est de constater que, dans le milieu des historiens universitaires, cette histoire politique du phénomène national a été lourdement discréditée au cours des dernières décennies. Les historiens du social ont accusé les historiens du national de ne s'intéresser qu'aux élites, de négliger l'histoire des ouvriers, des femmes, des autochtones et des communautés ethniques, de présenter le peuple comme un bloc homogène. Ces critiques n'étaient évidemment pas sans fondement. Mais elles ont eu pour effet de paralyser l'enseignement et la recherche en histoire politique et nationale, comme le montrera cette étude. L'histoire nationale a également subi les assauts d'une certaine gauche marxiste et culturelle qui a critiqué le principe même de la nation en tant que communauté de sens et de destin ou institution médiatrice entre l'individu et l'universel<sup>1</sup>. La nation, arguait-on dans certains milieux, avait été instrumentalisée par l'élite bourgeoise pour détourner le peuple de la révolution ou elle avait été invoquée par un pouvoir patriarcal pour asservir les femmes ou assimiler les nouveaux arrivants. Cette critique de l'histoire nationale, très répandue dans les milieux universitaires, est loin d'être spécifique au Québec.

Au cours des années 1990, des historiens de plusieurs pays se sont levés pour dénoncer l'hégémonie de l'histoire sociale et culturelle et montrer ses effets délétères sur la conscience nationale. Alors qu'en France, l'école des « Annales » eut une influence considérable sur le développement de la discipline, des historiens ont très tôt rappelé l'importance de l'histoire politique et nationale, tant à l'université qu'à l'école<sup>2</sup>. Au Canada anglais, l'historien Jack Granatstein, dans un essai choc au titre provocateur, s'en prit à l'idéologie du multiculturalisme et tenta de redonner ses titres de noblesse au genre<sup>3</sup>. Aux États-Unis, les « national standards » en histoire, développés par un groupe des chercheurs qui proposaient un récit dénationalisé de leur pays, suscitèrent de vives oppositions des élus et du public, toujours attachés à leur histoire nationale<sup>4</sup>.

Au Québec, l'alarme a été sonnée à plusieurs reprises par certains défenseurs de l'histoire nationale. Le lancement de l'Association québécoise d'histoire politique et du *Bulletin d'histoire politique* en 1992, ainsi que l'organisation d'une « Journée du livre politique » par l'Assemblée nationale depuis 2003, visaient précisément à revaloriser l'histoire politique. La Société du patrimoine politique du Québec, fondée en 2001, organise des colloques chaque année, le plus souvent consacrés à des figures marquantes de notre histoire politique, et publie des ouvrages riches en connaissances sur notre passé. Mais ces efforts, méritoires, n'ont pas réussi à accroître la place de l'enseignement et de la recherche en histoire nationale du Québec dans nos universités ni à augmenter les ressources professorales dans ce domaine, comme nous le montrerons dans les prochaines pages.

\*

Ce que nous proposons de faire dans ce rapport, c'est d'évaluer, de la manière la plus précise possible, la place qu'occupe l'histoire « nationale » du Québec dans la formation des maîtres qui devront enseigner le cours « Histoire et éducation à la citoyenneté » donné au secondaire, dans l'offre de cours des départements d'histoire québécois (francophones et anglophones) et dans la recherche subvention-

---

1 Mathieu Bock-Côté, *La Dénationalisation tranquille*, Montréal, Boréal, 2007.

2 Jean-François Fayard (dir.), *Des enfants sans histoire. Le livre blanc de l'enseignement de l'histoire*, Paris, Perrin, 1984. (Préface d'Alain Decaux); René Rémond (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988.

3 Jack L. Granatstein, *Who Killed Canadian History?*, Toronto, Harper Collins Publisher, 1998.

4 Linda Symcox et Arie Wilschut (ed.), *National History Standards: the problem of the canon and the future of teaching history*, Charlotte (NC), Information Age Pub, 2009.

née des professeurs ou celles réalisées par les étudiants dans le cadre de leurs études de maîtrise ou de doctorat dans les universités francophones.

Plusieurs des données que l'on retrouvera dans ce rapport, notamment celles qui concernent les mémoires et les doctorats réalisés depuis 1995, ont été colligées par madame Myriam D'Arcy, que nous souhaitons ici remercier pour sa rigueur, sa disponibilité et son dévouement. Nous la remercions aussi pour la confection des tableaux et les suggestions, de même que Pierre Graveline et les membres du conseil d'administration de la Fondation Lionel-Groulx, qui ont fourni d'utiles commentaires sur les versions préliminaires du rapport. Nous remercions aussi Christian Laville, professeur émérite de l'Université Laval, qui nous a fourni d'utiles indications bibliographiques. Qu'il soit clair cependant que si les données et les informations se veulent le plus précises possibles, nous sommes les seuls responsables du cadre d'analyse que nous proposons et des conclusions que nous tirons de ces informations.

# I. Enseignement

Outre la recherche universitaire sur laquelle nous reviendrons en deuxième partie, la vocation première de nos départements d'histoire est l'enseignement et la transmission de connaissances sur l'histoire d'ailleurs et d'ici. Avec le temps, nos grands départements en sont venus à compter dans leurs rangs d'éminents spécialistes des grandes périodes de l'histoire de l'humanité (Antiquité, Moyen Âge, Renaissance, Temps modernes, ère contemporaine) et de plusieurs pays ou régions du monde. En plus d'offrir un enseignement sur le Québec et le Canada, nos départements exposent les étudiants à des époques, des pays et des thématiques variées, ce qui est certainement une bonne chose.

Cet enseignement n'est pas seulement destiné à de futurs chercheurs qui, à leur tour, deviendront plus tard professeurs d'université. Dans les salles de classe, on retrouve des auditeurs libres, des retraités qui souhaitent se donner une culture générale, des étudiants d'autres programmes qui veulent compléter leur formation ou qui aspirent à être acceptés dans des programmes contingentés comme le droit ou les communications. On retrouve aussi beaucoup d'étudiants inscrits en sciences de l'éducation qui désirent se consacrer à l'enseignement.

Avant de nous pencher sur l'offre de cours en histoire « nationale » du Québec, nous avons voulu voir quelle formation recevaient les futurs enseignants en histoire du Québec.

## *La formation des maîtres*

Jusqu'à la Révolution tranquille, seules les écoles normales étaient autorisées à former les futurs enseignants. En 1961, on compte 61 écoles normales à travers le Québec. Les auteurs du rapport Parent jugeaient que ces écoles n'étaient pas suffisamment adaptées aux besoins des maîtres. Surtout, les commissaires déploraient la faible formation disciplinaire des diplômés des écoles normales. Influencés par des études américaines de l'époque, les commissaires écrivent : « L'étude approfondie dans une ou deux disciplines enrichit le maître et le forme. Il y fait l'apprentissage de méthodes de recherche qui lui serviront ensuite dans toutes les disciplines. Il apprend à se cultiver en lisant ; il constate les limites de bien des explications scientifiques et la relativité des connaissances (...) Les enfants bénéficieront donc de ce contact avec un maître mieux formé, qui vraisemblablement continuera à lire et à s'instruire dans la branche de son choix<sup>5</sup>. »

Pour pallier cette carence disciplinaire, les auteurs du rapport Parent proposaient d'abolir les écoles normales et de transférer la formation des maîtres à l'université. Lorsqu'on lit attentivement la section du rapport consacrée à la formation des maîtres, on comprend que l'objectif de ce transfert était surtout de renforcer la formation disciplinaire des futurs enseignants. Les commissaires proposaient deux formules de formation pour les maîtres : la première était celle de la licence spécialisée dans une discipline suivie d'un certificat d'aptitude en enseignement ; la seconde prévoyait une licence en enseignement, laquelle fournirait une formation intégrée en pédagogie et dans une discipline. Quelle que soit la formule retenue par le gouvernement, insistaient les commissaires, il fallait absolument que la formation disciplinaire ait une nette prédominance sur la formation pédagogique<sup>6</sup>. Ce pari

---

5 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec*, 1964, tome 2, article 394, p. 270.

6 *Ibid.*, articles 401 à 404, p. 274-277.

disciplinaire correspondait à la volonté de démocratiser le savoir, d'offrir une culture générale au plus grand nombre. Des maîtres mieux formés dans leur discipline et plus cultivés donneraient le goût d'apprendre.

Jusqu'en 1994, c'est la première formule de formation des maîtres qui fut retenue par le ministère de l'Éducation. Pour devenir un enseignant en histoire au secondaire, il fallait avoir complété un majeur ou un baccalauréat dans cette discipline, après quoi on devait réussir un certificat en pédagogie qui comprenait deux stages dans une école et quelques cours de psychologie et de didactique. Une personne passionnée par l'histoire qui décidait de compléter une maîtrise voire un doctorat en histoire était aussi admissible au certificat en pédagogie. En effet, rien ne l'empêchait, une fois son mémoire ou sa thèse complété – ou pendant celle-ci – de s'inscrire au certificat et de devenir un enseignant au secondaire.

À la faveur d'une importante réforme de la formation des maîtres adoptée en 1994 – la réforme Chagnon<sup>7</sup> – cette filière axée sur la formation disciplinaire plutôt que sur la pédagogie est remplacée par le baccalauréat de quatre ans en « science de l'éducation ». À la suite des pressions des commissions scolaires qui souhaitaient des professeurs plus polyvalents, on créa des baccalauréats bidisciplinaires, et à la suite des pressions des facultés d'éducation, on confia la maîtrise d'œuvre des programmes de formation des maîtres à ces facultés. Depuis 1994, les stages et la formation en pédagogie ont fait un retour en force, comme aux beaux jours des écoles normales. Dans les grandes universités qui offrent le baccalauréat de quatre ans en sciences de l'éducation, la proportion de crédits accordés aux contenus disciplinaires a chuté sous la barre des 50 %, un net recul par rapport à ce qui avait été proposé par le rapport Parent – soit la règle du deux tiers consacrés aux disciplines, un tiers à la pédagogie et aux stages<sup>8</sup>.

Selon le sociologue Jean Gould, l'objectif de cette réforme était d'instaurer une véritable formation « professionnelle » pour les futurs enseignants. Ces derniers allaient désormais recevoir une expertise surtout technique qui permettrait de mieux « gérer » les classes difficiles. Signe des temps, cette réforme assure le triomphe d'une conception particulière du maître et de l'école secondaire, selon Gould. De modeste artisan au service d'une discipline dont il s'échine à transmettre les trésors au plus grand nombre, le maître devient le spécialiste didacticien des programmes du ministère. De même, alors qu'elle incarnait cette phase de la vie durant laquelle l'élève s'initiait à la culture *seconde* et au monde des livres, l'école secondaire devient le simple prolongement de l'école primaire en assurant l'alphabétisation des futurs travailleurs<sup>9</sup>.

Cette survalorisation de la pédagogie au détriment de la formation disciplinaire instaurée au nom d'une soi-disant « professionnalisation » du corps enseignant est loin d'être un phénomène strictement québécois.

En 1989, le gouvernement français lançait les Instituts universitaires de formation des maîtres, les IUFM, qui allaient offrir aux futurs enseignants une formation de deux ans axée sur la didactique des matières au programme et des stages « sur le terrain ». En France, comme au Québec, le gouvernement espérait

---

7 Du nom de Jacques Chagnon, ministre de l'Éducation à l'époque.

8 Sur les conséquences de ces choix, on lira : Julien Prud'homme, « Réformer les programmes, réformer les maîtres » dans *Contre la réforme pédagogique*, sous la dir. de Comeau et Lavallée, VLB, 2008, p. 127-144, et Robert Comeau, « La place de l'enseignement de l'histoire au secondaire au Québec depuis 1994 » dans *Contre la réforme pédagogique*, p. 145-168. *Le Bulletin d'histoire politique* a aussi publié plusieurs dossiers sur l'enseignement de l'histoire : le premier en 1996 (vol. 5, n°1) en réaction au rapport Lacoursière, où se trouvent les recommandations de la première Coalition pour l'histoire (p. 73) et au printemps 2006, un dossier sur « Le rapport Lacoursière dix ans plus tard » (vol. 14, n°3) et en 2007, « Débat sur le programme d'enseignement de l'histoire » (vol. 15, n°2, hiver 2007).

9 Jean Gould, « La formation des maîtres du secondaire ou comment avancer en arrière » dans Gilles Gagné (dir.), *Main basse sur l'éducation*, Québec, Nota Bene, 1999, p. 121-165.

ainsi rehausser le prestige de la profession en dotant les enseignants de meilleures compétences pédagogiques qui, mieux que les contenus disciplinaires, allaient leur permettre de contrer le décrochage scolaire et de faire face aux nouveaux défis de l'école (par exemple la diversité culturelle)<sup>10</sup>. Toujours en place, ces IUFM ont été l'objet de vives critiques de celles et de ceux, nombreux en France, qui estiment que les disciplines doivent être replacées au centre de la formation des maîtres<sup>11</sup>.

Aux États-Unis, un débat similaire a eu lieu, mais les pédagogues ont fait face à une résistance plus affirmée. Au cours des années 1980 et 1990, plusieurs rapports ont dénoncé la piètre qualité de la formation au secondaire et la mauvaise formation des maîtres. Des propositions ont émergé en vue d'améliorer la formation des enseignants. Le lobby pédagogue proposa des programmes d'«*affirmative action*» pour les candidats issus des minorités visibles, la création de centres d'accréditation professionnelle en pédagogie et des «standards nationaux» axés sur une évaluation de compétences didactiques des futurs enseignants. Cette dernière proposition allait à l'encontre de la constitution fédérale américaine qui prévoit que l'éducation, comme au Canada, relève des États, non du gouvernement central. Mais, plus fondamentalement, les pédagogues durent affronter les partisans d'une formation humaniste plus classique. Ces adversaires du pédagogisme croyaient que l'amélioration de la formation des maîtres passait par un renforcement des contenus disciplinaires ou par le jumelage des enseignants en difficulté avec des mentors expérimentés, non par un accroissement de la formation pédagogique<sup>12</sup>.

La réforme Chagnon introduite en 1994 tend à montrer qu'au Québec, aucun pouvoir politique ou intellectuel ne sut résister au lobby pédagogue. Il suffit de lire les objectifs des baccalauréats en enseignement secondaire pour voir confirmer ses pires craintes à cet égard<sup>13</sup>. Les programmes de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Laval entendent permettre à l'étudiant inscrit «de concevoir des situations d'enseignement-apprentissage», de «piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés», «d'adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage», «d'intégrer les technologies de l'information et de la communication», etc. Nulle part ne mentionne-t-on que le futur enseignant devra maîtriser des connaissances en histoire. Tout au plus le présente-t-on comme un futur «professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions». Plus clair, l'objectif général du programme de baccalauréat en enseignement secondaire de l'UQAM «vise à former un enseignant au secondaire responsable et compétent au regard des habiletés psychopédagogiques et des matières enseignées». Le libellé le plus rassurant est probablement celui du baccalauréat en enseignement secondaire de l'Université de Montréal :

L'être humain vit en société, habite un espace, s'inscrit dans une continuité historique et exerce des droits et des responsabilités de citoyen. L'école doit fournir aux jeunes des repères pour comprendre le fonctionnement de la société, cerner son espace géographique, sa relativité et sa continuité historiques, saisir ses enjeux politiques, ses valeurs et sa diversité. En transmettant ces connaissances, l'école accomplit l'une de ses principales missions: apprendre aux jeunes à devenir des citoyens critiques et responsables.

---

10 Vincent Lang, *La professionnalisation des enseignants. Sens et enjeux d'une politique institutionnelle*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.

11 Isabelle Stal, *L'imposture pédagogique*, Paris, Perrin, 2008.

12 James W. Fraser, *Preparing America's Teachers. A History*, New York, Teachers College Press, 2007, p. 215-242; Christopher J. Lucas, *Teacher Education in America. Reform Agendas for the Twenty-First Century*, New York, St. Martin's Press, 1997, p. 183-221.

13 Tous ces documents sont disponibles sur le web. Pour chaque université qui dispose d'une faculté en sciences de l'éducation, il suffit d'aller sur la page «baccalauréat en enseignement secondaire».

Lors des audiences du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire qui eurent lieu durant l'automne 1995, plusieurs spécialistes et associations concernées firent part de leurs inquiétudes par rapport à cette réforme qui venait tout juste d'être implantée<sup>14</sup>. Malgré les recommandations du Groupe de travail – sur lesquelles nous reviendrons – le gouvernement du Parti québécois poursuivit l'implantation de la réforme Chagnon.

On le sait, cette conception instrumentale du savoir et de la culture a été approfondie par la grande réforme pédagogique qui a pris place à partir de 2000<sup>15</sup>. Ce «renouveau pédagogique» a d'ailleurs accouché d'un nouveau programme en histoire du Québec au secondaire, inspiré davantage par les didacticiens que par les historiens<sup>16</sup>. Autrefois, le cours d'histoire du Québec et du Canada était donné en 4<sup>e</sup> secondaire. Sa réussite constituait un préalable à l'obtention du Diplôme d'études secondaires. Intitulé «Histoire et éducation à la citoyenneté», le nouveau cours est offert sur deux années: le cours de secondaire 3 présente la trame chronologique de l'histoire du Québec et du Canada alors que celui de secondaire 4 aborde le passé de manière thématique. Si ce nouveau cours consacre beaucoup plus de temps à l'histoire du Québec – une bonne chose en soi –, le découpage des cours et l'esprit du nouveau programme ont suscité de vives critiques: l'approche thématique du cours de secondaire 4 entraînerait de nombreuses redites; le caractère éminemment présentiste du programme, axé davantage sur les compétences que sur la transmission de connaissances, provoquerait un appauvrissement des contenus; la prégnance de l'idéologie multiculturaliste au détriment d'une trame nationale plus classique est également dénoncée<sup>17</sup>.

Quoi qu'il en soit de ces critiques et des ajustements à venir, il faut espérer que le temps imparti à l'histoire du Québec au secondaire reste le même. Pour avoir du passé québécois une meilleure compréhension, deux années du secondaire ne sont pas de trop. Cet acquis doit être préservé. Des questions se posent cependant: nos futurs maîtres seront-ils suffisamment outillés pour enseigner toute leur vie l'histoire de notre pays? Quelle est la place consentie à l'histoire «nationale» du Québec par le baccalauréat en enseignement secondaire?

La réforme Chagnon ayant considérablement appauvri la formation disciplinaire des enseignants, notamment ceux de la concentration «Sciences humaines/univers social», personne ne sera surpris d'apprendre que les cours d'histoire du Québec se sont réduits comme peau de chagrin. Un tour d'horizon des programmes offerts par les plus importantes facultés en sciences de l'éducation le démontre noir sur blanc.

L'enseignant en histoire diplômé de l'Université du Québec à Montréal n'a reçu que quatre cours en histoire du Québec, c'est-à-dire deux cours d'introduction très généraux<sup>18</sup> et deux cours au choix parmi la liste suivante:

- HIS4523 Histoire de la famille au Québec: intimité, domesticité, communauté
- HIS4524 Culture ouvrière et militantisme dans l'histoire québécoise et canadienne
- HIS4526 La société canadienne aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles

---

14 *Se souvenir et devenir*, Rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, Québec, mai 1996, p. 63

15 Voir là-dessus Robert Comeau et Josiane Lavallée (dir.), *Contre la réforme pédagogique*, Montréal, VLB, 2008; Marc Chevrier (dir.), *Par-delà l'école-machine*, Québec, MultiMondes, 2010.

16 Jean-François Cardin, «Les historiens et le dossier de l'enseignement de l'histoire: chronique d'un passage du centre vers la marge», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n° 3, printemps 2006, p. 53-74.

17 Charles-Philippe Courtois, *Le nouveau cours d'histoire au secondaire: l'école québécoise au service du multiculturalisme canadien?*, Cahier de l'Institut de recherche sur le Québec, Montréal, mars 2009.

18 HIS2505 Introduction à l'histoire du Canada avant la Confédération; HIS2515 Introduction à l'histoire du Québec et du Canada depuis 1867.

- HIS4529 Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (xviii<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles)
- HIS4548 Histoire de Montréal
- HIS4550 Histoire des femmes au Québec
- HIS4567 Histoire de l'immigration et des communautés ethnoculturelles au Québec
- HIS4568 Histoire de l'éducation au Québec
- HIS4581 1760: la Conquête britannique
- HIS4582 1837-1838: les Rébellions
- HIS4585 1960: la Révolution tranquille
- HIS4592 Histoire des Autochtones du Canada (jusqu'au xix<sup>e</sup> siècle)
- HIS4503 Histoire de la justice au Québec et au Canada
- HIS4516 La campagne québécoise. Histoire, paysage et environnement
- HIS4522 Religions et cultures dans l'histoire du Québec
- HIS4593 Histoire des Autochtones du Canada (depuis le xix<sup>e</sup> siècle)

Seulement 3 des 16 choix offerts par le programme concernant directement des événements marquants de notre histoire nationale (Conquête, Rébellions, Révolution tranquille), les autres étant consacrés à des sous-disciplines pertinentes mais probablement trop spécialisées pour un futur enseignant au secondaire. Deux des cours offerts dans cette banque renvoient à l'« Histoire des Autochtones du Canada », du début de la colonisation jusqu'à aujourd'hui. Un étudiant qui, pour des raisons tout à fait louables qui lui sont personnelles, aurait décidé de s'inscrire à ces deux cours aurait consacré 90 heures et 6 crédits à une population de moins de 100 000 habitants du territoire québécois. Dans cette banque offerte par le programme en sciences de l'éducation de l'UQAM, on ne trouve aucun cours d'histoire économique, d'histoire des idées politiques ou d'histoire de la question nationale et/ou constitutionnelle qui permettrait de mieux saisir des aspects fondamentaux de notre passé comme la colonisation, l'infériorité économique des Canadiens français ou le sens investi dans la Révolution tranquille par une majorité de Québécois.

Le sort réservé à l'histoire du Québec par l'Université de Montréal est plus favorable... ou pire, c'est selon. L'étudiant en enseignement de l'univers social au secondaire est obligé de suivre trois cours d'introduction en histoire du Québec et du Canada<sup>19</sup>. S'il le souhaite, sa formation en histoire du Québec pourrait s'arrêter là. Certes, on offre à l'étudiant la possibilité d'approfondir ses connaissances en histoire, car il est tenu de suivre de deux à quatre cours supplémentaires en histoire. Parmi les 32 cours suivants du « bloc approfondissement »<sup>20</sup>, on ne retrouve que 6 cours sur le Canada et le

19 HST1903 Le Canada préindustriel; HST1905 Histoire du Canada contemporain; HST2904 Histoire du Québec contemporain.

20 Voir la liste: [http://www.progcours.umontreal.ca/programme/index\\_fiche\\_prog/184110\\_struc.html](http://www.progcours.umontreal.ca/programme/index_fiche_prog/184110_struc.html).

Québec, dont un seul réfère explicitement à notre histoire politique<sup>21</sup>. Un étudiant vivement intéressé par l'histoire de son pays pourrait décider de suivre quatre des six cours proposés. Pour enseigner l'histoire du Québec toute sa vie, l'étudiant formé à l'Université de Montréal n'aurait tout de même suivi que sept cours universitaires en histoire du Québec et du Canada, ce qui est mieux qu'à l'UQAM et ailleurs, comme nous le verrons, mais tout de même peu. Cette décision, toutefois, lui appartient. Il pourrait choisir de ne suivre aucun cours en histoire du Québec et du Canada et préférer, pour des raisons louables, surtout s'il espère enseigner le cours d'histoire générale de secondaire 1 et 2 ou celui de secondaire 5 sur le monde contemporain, approfondir ses connaissances sur le xx<sup>e</sup> siècle américain, sur l'Égypte et la Mésopotamie ancienne ou sur les croisades du moyen-âge.

Les baccalauréats en enseignement secondaire, profil « univers social », des universités de Sherbrooke et de Laval offrent une formation bien mince en histoire du Québec. Les étudiants de Sherbrooke et de Laval, comme ceux de l'UQAM, sont obligés de suivre deux cours d'introduction sur le Québec et le Canada<sup>22</sup>. Pour l'étudiant de Sherbrooke, la formation en histoire du Québec s'arrête là. En effet, pour mieux coller à l'esprit du nouveau cours d'histoire au secondaire, désormais axé sur « l'éducation à la citoyenneté », le programme de baccalauréat en enseignement secondaire de l'Université de Sherbrooke oblige ses étudiants de l'univers social à suivre trois cours de science politique, et non d'histoire<sup>23</sup>. Les trois cours tournent autour d'enjeux actuels : pluralisme, démocratie et relations internationales<sup>24</sup>. Se conformant à l'esprit présentiste du nouveau programme d'histoire du Québec au secondaire, on souhaite que les étudiants réfléchissent aux défis posés par le multiculturalisme des sociétés contemporaines. À l'Université Laval, l'étudiant sera tenu de suivre un seul autre cours sur le Québec et le Canada. Seuls deux des quatre cours offerts par le programme risquent d'aborder directement la dimension nationale de notre histoire<sup>25</sup>.

Si, grâce au nouveau programme au secondaire issu du « nouveau pédagogique », on consacre davantage d'heures à l'histoire du Québec, force est de constater que les maîtres formés par les facultés des sciences de l'éducation depuis la réforme Chagnon sont très mal outillés pour enseigner leur discipline. Au pire, ils n'auront reçu que deux cours d'introduction sur le Québec et le Canada; les plus intéressés de l'Université de Montréal en auront suivi sept. Dans la majorité des cas, ils en auront suivi trois, parfois quatre. C'est avec cette formation disciplinaire pour le moins rachitique qu'ils devront enseigner l'histoire du Québec toute leur vie. Impossible de transcender une matière après quatre cours universitaires, si exigeants soient-ils, si rigoureux soient les professeurs qui les offrent. Le maître qui se retrouve en classe devant ses élèves avec pour seul bagage ses quelques cours universitaires sur le passé québécois est donc condamné à suivre l'un des manuels approuvés par le ministère, rédigés le plus souvent par l'un des didacticiens spécialistes en pédagogie qui lui aura enseigné à l'université. Nous sommes à des années-lumière de la spécialisation disciplinaire des maîtres proposée dans le second tome du rapport Parent. Alors qu'il est censé former l'esprit critique de ses élèves – l'une des marottes du « nouveau pédagogique » –, lui-même ne disposera pas des bases pour « constate[r] les limites de bien des explications scientifiques et la relativité des connaissances<sup>26</sup> ». Non seulement sera-t-il contraint de souscrire à la doxa pédagogue du ministère duquel il relève, mais ses connaissances sur le passé québécois seront

21 HST2422 Histoire politique du Québec, 1760-1867. Les autres cours offerts sont les suivants : HST2440 Histoire du Québec, 1867-1959; HST2441 Histoire du Québec, 1960 à nos jours; HST2443 Le Canada et le Québec dans le monde; HST2446 Histoire des femmes au Canada; HST3460 État, société et citoyenneté au Canada.

22 À l'Université de Sherbrooke: HST104 Histoire du Canada avant 1840 et HST105 Histoire du Canada de 1840 à nos jours. À l'Université Laval: HST1003 Introduction à l'histoire du Canada et HST2450 Le Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

23 Voir la structure du programme : <http://www.usherbrooke.ca/programmes/fac/education/1er-cycle/bac/secondaire/>.

24 POL160 Une société pluraliste; POL161 Espace démocratique québécois et canadien; REL129 Réflexions sur les relations internationales.

25 C'est-à-dire HST2405 État, société et pouvoir au Québec, 1760-1960 et HST2455 Histoire, mémoire, identité: Québec et Canada contemporains. Les deux autres cours portent exclusivement sur la Nouvelle-France et les Amérindiens de l'époque coloniale.

26 *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec, op. cit.*

trop limitées pour qu'il puisse faire spontanément des liens entre divers phénomènes ou recommander des lectures d'appoint aux élèves qui souhaiteraient aller plus loin.

### *L'offre de cours des départements d'histoire*

Qu'en est-il maintenant de l'offre de cours des départements d'histoire des universités francophones du Québec ? Quelle est la place de l'histoire « nationale » dans les programmes offerts ? Pour y voir plus clair, nous avons compilé tous les cours d'histoire *donnés* au premier cycle depuis 1995 sur le Québec et le Canada dans nos universités. Pour attirer les étudiants, les départements proposent souvent de nombreux cours intéressants, mais plusieurs de ceux-ci ne sont pas donnés, faute de ressources spécialisées. Il est donc toujours préférable de comptabiliser les cours réellement donnés plutôt que ceux offerts dans une banque souvent racoleuse, destinée à mousser les programmes d'un département.

Pour s'adapter aux besoins de la réforme Chagnon, tous les départements d'histoire proposent deux cours d'introduction sur le Canada. À en juger par la ligne de démarcation chronologique, on peut présumer que ces cours ont une trame politique et qu'une part non négligeable est faite à la question nationale. Les deux cours d'introduction de l'UQAM, de l'Université Concordia, de l'Université du Québec en Outaouais, de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de l'Université du Québec à Rouyn-Noranda s'arrêtent et commencent avec la Confédération de 1867 ; ceux de l'Université de Sherbrooke et de l'Université du Québec à Chicoutimi s'arrêtent et commencent avec l'Acte d'union de 1840 ; les deux cours d'introduction de l'Université du Québec à Rimouski débutent avec la Conquête de 1760 ou avec la Confédération. Seule l'Université de Montréal a opté pour une borne chronologique qui ne fait pas de référence explicite à un événement politique, soit 1850. Les professeurs de ce département envoient ainsi un message clair : aucun événement politique du XIX<sup>e</sup> siècle ne serait suffisamment important pour qu'on en fasse un point d'arrivée ou un point de départ.

Si la grande majorité des départements offrent des cours d'introduction qui réfèrent explicitement à une date politique, on ne peut être complètement certain que les professeurs ou les chargés de cours responsables de ces cours consacreront un temps significatif à la trame politico-nationale de notre histoire. À l'université, les professeurs et chargés de cours ne sont nullement contraints par un programme, comme c'est le cas au secondaire, voire au cégep. Inspirés par leurs propres intérêts en histoire sociale, certains professeurs ou chargés de cours pourraient choisir de ne pas aborder l'évolution de la politique étrangère canadienne ou le rapatriement constitutionnel, parce qu'ils privilégient des phénomènes comme l'essor du mouvement ouvrier ou l'avènement de la société de consommation. Ils sont également libres d'imposer le manuel de leur choix. À titre d'exemple, ils pourraient très bien opter pour la *Brève histoire socio-économique du Québec* de John Dickinson et Brian Young, qui fait complètement l'impasse sur la trame politico-nationale, ou pour les deux tomes de *l'Histoire du Québec contemporain* de Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert qui, bien qu'exhaustifs, abordent davantage le Québec comme une société globale que comme une communauté nationale. De tels choix ne surprendraient guère, d'ailleurs, car la recherche universitaire en histoire politique du fait national québécois s'est anémiée au cours des dernières décennies, comme nous le verrons bientôt. De sorte qu'aucun manuel universitaire envisageant le Québec telle une communauté de destin n'a été proposé récemment aux professeurs ou aux chargés de cours qui donnent les cours d'introduction sur le Canada et le Québec dans les départements d'histoire.

Si l'on exclut maintenant les cours d'introduction, à quoi ressemblent les autres cours offerts sur le Québec et le Canada par les départements d'histoire ?

Pendant longtemps, le département d'histoire de l'UQAM fut de loin celui qui offrait le plus grand choix de cours en histoire politique et nationale du Québec. Les cours « Nations et nationalismes au Québec et au Canada », « Idéologies au Québec aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », « La colonisation française en

Amérique du nord», «1760: La Conquête britannique», «1837-1838: Les Rébellions», «1867: La Confédération», «Le Québec, le Canada et la Deuxième Guerre mondiale», «La Révolution tranquille» ainsi que les deux cours «Société et politique au Québec» permettaient aux étudiants intéressés d'avoir un panorama fort complet des grands événements et personnages de notre histoire politique. Le département avait trouvé un juste équilibre entre histoire nationale et histoire sociale car, en plus des cours ci-haut mentionnés, l'étudiant intéressé par le passé québécois se voyait offrir des cours sur l'histoire des femmes, de la famille et du mouvement ouvrier ou sur la ville, le monde rural, les communautés ethnoculturelles et les Amérindiens du Québec. Compte tenu de l'histoire de l'UQAM, cette offre généreuse en histoire nationale tombait sous le sens. L'UQAM n'avait-elle pas été fondée dans un contexte politiquement chargé? Après la grande manifestation en faveur du «McGill français», n'était-il pas devenu urgent d'offrir aux Québécois une deuxième université de langue française à Montréal? Dit autrement: l'UQAM ne doit-elle pas sa naissance à une période d'effervescence nationale?

Cet équilibre entre histoire sociale et nationale a été rompu récemment à la suite de départs à la retraite et de nouvelles embauches. En effet, les deux cours sur l'histoire politique du Québec ainsi que les cours sur le nationalisme, la colonisation française, la Confédération et la Deuxième Guerre mondiale ont été retirés de l'offre et remplacés par des cours comme «Inégalités et marginalités en histoire canadienne et québécoise», «Histoire de la consommation au Québec» ou «Citoyenneté et démocratie au Canada et au Québec (XVIII<sup>e</sup> - XXI<sup>e</sup> siècles)». Menacé par cette refonte, le cours sur les Rébellions a été maintenu mais, depuis la retraite du professeur responsable, il est offert par un chargé de cours qui, en dépit de ses publications et de son érudition, ne peut superviser les mémoires de maîtrise ou les thèses de doctorat dans ce domaine. Spécialiste éminent des Rébellions de 1837-38, le professeur en question n'a d'ailleurs jamais été remplacé, ni à l'UQAM, ni dans aucune autre université francophone du Québec. Les deux universitaires les plus reconnus actuellement dans ce champ de recherche enseignent à l'Université Bishop et à l'Université McGill. Le cours sur la Révolution tranquille a aussi été maintenu, malgré le départ à la retraite du professeur responsable de l'offre de cours en histoire politique, mais il est désormais offert par un chargé de cours spécialisé en histoire de la santé qui ne peut, lui non plus, diriger de mémoires sur cet important sujet. Quant au cours sur la Conquête britannique, lui aussi maintenu, il a été offert la dernière fois à l'hiver 2011 par un professeur surtout reconnu pour ses travaux en histoire du droit, non pour ses recherches en histoire politique, en histoire militaire ou en histoire des relations internationales. On aurait évidemment tort de le lui reprocher, puisque aucun département d'histoire francophone ne compte dans ses rangs un spécialiste de la guerre de Sept Ans. Dernier grand universitaire spécialiste de la guerre de la Conquête, l'historien Guy Frégault (1918-1977) n'a jamais été remplacé.

S'il faut insister sur cette refonte de l'offre de cours du département d'histoire de l'UQAM, c'est que cette université est la dernière à consacrer des cours de 45 heures à certains grands événements de notre histoire nationale. Aucune autre université n'a donné des cours spécifiques sur la Conquête, les Rébellions ou la Révolution tranquille depuis 1995.

Fondé par Lionel Groulx, marqué par l'école néo-nationaliste de Maurice Séguin, Michel Brunet et Guy Frégault, le Département d'histoire de l'Université de Montréal a-t-il conservé quelque chose de cette préoccupation ancienne pour la question nationale dans son offre de cours? Hélas non... Seuls les cours «Histoire du Québec, 1867-1959» et «Histoire intellectuelle du Québec» risquent d'aborder la dimension nationale de notre histoire. Les étudiants de l'Université de Montréal inscrits en histoire font face à un net déséquilibre en faveur de l'histoire sociale. Les cours marquants sur les «normes<sup>27</sup>» ou sur le rapport Durham du défunt professeur Séguin ont été remplacés par «Industrie, capital

---

27 Voir Robert Comeau (éd.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains*. Suivi de *Les Normes de Maurice Séguin*, Montréal, VLB, 1987. Ce cours sur les «normes» en histoire du Québec et du Canada, qui a marqué beaucoup de futurs enseignants en histoire pendant des années, proposait une «sociologie du national».

et travail au Québec», «Marginaux et exclus dans le Canada du 19<sup>e</sup> siècle», «Santé et médecine au Canada», «État, société et citoyenneté au Canada», ou des cours sur le Québec et le Canada préindustriel. Dans le cas de l'Université Laval, certains pourraient être tentés d'expliquer le phénomène par le poids d'une longue tradition historiographique, mais ce serait une fausse piste<sup>28</sup>. L'offre de cours du département ressemble à celle de l'Université de Montréal. Depuis 1995, seuls les cours «L'Amérique du Nord britannique, 1760-1867», «Histoire politique du Canada» ou «Culture politique Canada/Québec» risquent d'aborder plus directement la dimension nationale de notre histoire. Pour le reste, les cours offerts sur le Québec et le Canada renvoient le plus souvent à des thématiques sociales: histoire socioculturelle, histoire socioéconomique, histoire socioreligieuse, etc.

Le même déséquilibre est présent à l'Université de Sherbrooke, où les cours «Histoire constitutionnelle du Canada» et «Idéologies au Canada français, 19<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècle» ont été respectivement offerts pour la dernière fois à l'été 1996 et à l'automne 2002. En revanche, au cours des années 2009 et 2010, le département sherbrookoise a proposé des cours comme «Vie et société en Nouvelle-France», «Histoire sociale de la Nouvelle-France» et deux cours sur l'histoire «sociale» du Québec au xix<sup>e</sup> et au xx<sup>e</sup> siècles. Même les plus petits départements proposent essentiellement des cours en histoire sociale. À l'Université du Québec à Chicoutimi, en plus de cours sur l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on a proposé aux étudiants en 2009 et en 2010 «Histoire économique et sociale de la Nouvelle-France», «Européens et Amérindiens: le choc des cultures» et «Histoire de la population du Québec et du Canada». Le cours «Histoire politique et constitutionnelle de l'ensemble canadien (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)», qui devait certainement broser un tableau complet de notre histoire politique et nationale, n'a pas été offert depuis 2008, car il a été remplacé par un cours de science politique sur le fédéralisme canadien<sup>29</sup>. Un tel cours n'a jamais même été offert par le Département des sciences humaines de l'Université du Québec à Rimouski, qui comprend un «module histoire». Outre les cours d'introduction et un cours d'histoire régionale, les étudiants de ce module se sont vu offrir des cours tels «Histoire sociale des sciences et technologies au Québec et en Occident» ou «Migration et espace habité au Québec aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles». Parmi les plus petites universités, cependant, l'UQTR est certainement celle qui offre le meilleur équilibre entre histoire sociale et histoire nationale. En plus des cours «Histoire économique du Canada: 1867 à aujourd'hui» ou «Histoire de la culture québécoise», les étudiants peuvent suivre deux cours d'«Histoire politique du Québec et du Canada» qui vont de 1760 jusqu'à nos jours. Ces derniers, offerts régulièrement, donnent sûrement un excellent panorama de notre histoire nationale.

Qu'en est-il maintenant des universités anglophones? Outre les cours d'introduction, le Département d'histoire de l'Université Concordia offre, depuis 1995, des cours sur l'histoire des femmes, sur les loisirs et sur la culture canadienne. Deux cours consacrés au Canada ont une dimension géopolitique: l'un porte sur le Grand Nord canadien, l'autre sur les relations avec les États-Unis. Quatre cours d'histoire du Québec sont offerts. Deux portent sur les périodes qui précèdent et qui suivent la confédération de 1867, un autre est consacré au xix<sup>e</sup> siècle, sans qu'une thématique soit précisée, et un dernier se penche sur l'histoire de Montréal. Quelques cours «ouverts» sont également offerts par le département sur des thèmes choisis par les professeurs. À l'Université McGill, où les données sur l'offre de cours ne sont disponibles qu'à partir de 2002, deux cours portent sur le Québec. Le premier s'intitule tout simplement «History of Quebec» et ne contient ni borne chronologique ni précision quant à la thématique; le second porte sur l'histoire de Montréal.

\*

28 Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997, p. 129-170; Serge Gagnon, *Le passé composé. De Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB, 1999, p. 21-140.

29 Information fournie par le secrétariat du module des sciences humaines de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Cette offre pour le moins décevante en histoire politico-nationale du Québec et du Canada témoigne d'un net déséquilibre en faveur de l'histoire sociale. Quelles qu'en soient les raisons, un constat s'impose: sauf à l'UQAM, nos grands événements nationaux sont très peu enseignés dans les départements d'histoire québécois. Si l'on en croit les historiens Robert Comeau et Jacques Rouillard<sup>30</sup>, respectivement professeur associé de l'UQAM et professeur à l'Université de Montréal, cette situation n'est pas à la veille de changer, puisque les plus récents comités d'embauche en histoire québécoise et canadienne ont privilégié les candidats qui s'intéressent à l'histoire sociale<sup>31</sup>.

On voit mal cependant comment l'État, par son ministère de l'Éducation, pourrait renverser la vapeur en intervenant directement dans l'offre de cours des départements. Une telle ingérence serait évidemment une entorse au principe de liberté académique et à l'autonomie des universités. C'est aux professeurs des départements qu'il appartient de proposer une offre de cours, non à la faculté, à la haute direction de l'université, encore moins au ministère de l'Éducation. Du point de vue de l'histoire politico-nationale du Québec, force est de constater que ces mêmes professeurs ont fait des choix troublants au cours des dernières années. Dans nos recommandations, nous proposerons néanmoins un moyen d'accroître l'offre de cours dans ce secteur.

---

30 «La marginalisation de l'histoire politique dans les universités francophones», *Le Devoir*, 13 janvier 2007.

31 Robert Comeau et Jacques Rouillard, «La marginalisation de l'histoire politique dans les universités francophones», *Le Devoir*, 13 janvier 2007.

## II. Recherche

Cette nette prédominance de l'histoire sociale au détriment de l'histoire politique et nationale du Québec, évidente lorsque l'on passe en revue les propositions de cours des départements d'histoire, est également la norme en recherche, comme nous tenterons de le démontrer dans la seconde partie de ce rapport. Cette hégémonie de l'histoire sociale a des conséquences importantes sur le développement de nos connaissances sur le passé québécois, car seuls les professeurs établis sont admissibles aux subventions des organismes publics. Ces fonds orientent les recherches non seulement des professeurs, mais aussi des étudiants sous leur responsabilité inscrits à la maîtrise ou au doctorat. Ce sont également les professeurs établis et siégeant aux comités des organismes subventionnaires qui déterminent la liste des recherches à prioriser.

Quant aux étudiants, ils sont souvent incités à creuser des sillons de recherche explorés par leurs directeurs de recherche. Un étudiant québécois en histoire qui souhaiterait par exemple entreprendre un doctorat, dans une université francophone, sur les dimensions militaires de la Conquête anglaise ou sur le rapatriement constitutionnel de 1982 serait incapable de se trouver un directeur qualifié. Si, d'aventure, un professeur acceptait de codiriger sa recherche avec un spécialiste canadien-anglais ou étranger, il ne pourrait le soutenir financièrement. Dans aucun département d'histoire francophone cet étudiant ne trouverait-il non plus un environnement stimulant, ouvert à ses intérêts de recherche et capable de discuter de sa problématique ou de ses lectures. Isolé, cet étudiant serait peut-être tenté d'aller à l'étranger ou de changer de sujet – et ainsi devenir admissible aux sources de financement de son directeur québécois en plus de s'intégrer à un « groupe de recherche » qui réunirait d'autres doctorants.

Pour prendre la mesure de la place qu'occupe l'histoire sociale en recherche, nous avons fait la revue des chaires du Canada accordées à des professeurs d'universités francophones du Québec en histoire, un bon indice selon nous des tendances dominantes ou valorisées en recherche. Nous avons aussi répertorié tous les mémoires de maîtrise et toutes les thèses de doctorat complétés dans des départements d'histoire francophones depuis 1995.

### *La recherche des professeurs*

La recherche est certainement le volet de la tâche du professeur d'université la plus valorisée. Un professeur qui brille en recherche attire vers lui des étudiants talentueux, fait rayonner son université au pays et à l'étranger<sup>32</sup> et, surtout, reçoit de généreuses subventions. Ces dernières sont très valorisées, car elles offrent d'intéressantes retombées pour l'université (en infrastructures et frais administratifs) et pour les étudiants. Les subventions permettent aussi au professeur de se consacrer davantage à la recherche qu'à l'enseignement grâce aux « dégrèvements ». De sorte que les professeurs les plus performants sur le plan de la recherche sont généralement ceux qui enseignent le moins au premier cycle. Les deux sources principales de financement des professeurs des départements d'histoire sont

---

32 Le rayonnement international est d'ailleurs devenu une obsession des administrations universitaires canadiennes depuis le développement de l'idéologie de la mondialisation. Les départements universitaires qui souhaitent faire rimer excellence et internationalisation seraient de plus en plus tentés d'embaucher des candidats ayant obtenu des doctorats à l'étranger. Voir, là-dessus, Yves Gingras, « La fin du mouvement de canadianisation. Un sous-produit de la mondialisation ? », *Affaires universitaires*, 8 novembre 2010; Louis Groarke et Wayne Fenske, « Un doctorat ? À quelle fin ? », *Affaires universitaires*, 9 novembre 2009.

le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, le FQRSC, et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le CRSH.

Institution canadienne, le CRSH octroie ses fonds de recherche en fonction d'un mandat particulier, défini par sa direction et par le gouvernement fédéral. En 2003, une grande consultation était lancée par le CRSH auprès des chercheurs. Le document de travail élaboré par la direction de l'organisme énonçait un objectif clair: il fallait mobiliser les chercheurs en vue de «produire et diffuser les connaissances dont les Canadiens ont besoin pour bâtir une société meilleure»<sup>33</sup>. Un tel énoncé est tout à fait conforme à l'esprit du *nation building* canadien. Étudier, dans une perspective québécoise, la guerre de la Conquête ou les Rébellions de 1837 permettrait-il de construire une meilleure société canadienne? On peut présumer que non, ou, à tout le moins, que ce genre de recherche ne serait pas prioritaire. Le CRSH octroie aussi des subventions pour l'organisation de colloques. Ceux consacrés à notre histoire nationale peuvent difficilement répondre aux critères d'évaluation du CRSH. Pour être admissibles au financement, les appels de communication doivent être bilingues et diffusés partout au Canada et à l'étranger. Un colloque qui n'attirerait que les plus grands spécialistes québécois du domaine ne recevrait donc aucune subvention. On souhaite également que des étudiants des cycles supérieurs participent à ces colloques, ce qui est certainement une bonne chose mais rend l'admissibilité aux subventions plus difficile, car les professeurs dirigeant des thèses et des mémoires en histoire politique et nationale sont rarissimes.

En 2000, le gouvernement fédéral décidait de créer un programme nouveau destiné aux chercheurs d'élite: le Programme des chaires de recherche du Canada. Après un concours très compétitif, ce sont près de 2000 chaires qui ont été octroyées à travers le Canada dans tous les champs du savoir<sup>34</sup>. Les chaires «senior» sont valables pour sept ans, à raison de 200 000 \$ par année, et sont renouvelables. Les chaires «junior», d'une durée de cinq ans, renouvelables une seule fois, accordées à des chercheurs prometteurs, sont pourvues d'une bourse annuelle de 100 000 \$.

À sa face même, un tel programme, qui coûte annuellement 300 millions au trésor fédéral, contrevient à l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique selon lequel l'éducation est de compétence exclusive des provinces. Ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes au début du millénaire, Joseph Facal avait bien mis au jour la nature de cette offensive centralisatrice du gouvernement central qui participait d'une stratégie plus vaste et ambitieuse. Depuis 1995, la stratégie fédérale du gouvernement Chrétien visait trois cibles: «l'identité québécoise, la capacité d'autonomie du Québec et ses institutions démocratiques»<sup>35</sup>. La création des chaires de recherche du Canada participait d'un dispositif plus large de prise de contrôle d'un secteur vital du développement d'une nation: l'éducation universitaire. Professeur de philosophie à l'Université de Montréal, Michel Seymour dénonçait dans les termes suivants cette intrusion fédérale:

Nous vivons à une époque où le rappel des principes à la base du fédéralisme apparaît comme une idée loufoque. En plus de la loi sur la clarté de Stéphane Dion, de la propagande des drapeaux de Sheila Copps [...] et du scandale des commandites commandité par Jean Chrétien et Alfonso Gagliano, nous voilà cette fois en présence d'un nouveau coup de force qui se déploie sous nos yeux: on cherche à museler les intellectuels universitaires québécois par d'alléchantes bourses et des subventions fédérales, et on bouleverse les orientations que le Québec veut donner au développement des connaissances<sup>36</sup>.

---

33 Cité dans Peggy Berkowitz, «Le CRSH annonce le lancement de son processus de transformation», *Affaires universitaires*, 8 décembre 2003.

34 Léo Charbonneau, «Deux mille chaires de recherche... et après?», *Affaires universitaires*, 6 novembre 2006.

35 Joseph Facal, *Le déclin du fédéralisme canadien*, Montréal, VLB éditeur, 2001, p. 24-68.

36 Michel Seymour, «Le déséquilibre fiscal et la recherche universitaire au Québec», *Le Devoir*, 9 juillet 2004.

Michel Seymour craignait également que ces chaires ne fassent des universitaires québécois les complices d'une entreprise politique: «les intellectuels québécois qui étaient naguère à l'avant-garde du mouvement nationaliste québécois sont plus ou moins invités à s'associer au *nation building* canadien. Et ils sont nombreux à accepter l'invitation<sup>37</sup>». Ce jugement est probablement excessif car les titulaires de chaires du Canada sont des chercheurs rigoureux, parfois des intellectuels engagés, qui recourent souvent à leur liberté de parole. En fait, c'est moins le gouvernement fédéral que les administrations universitaires qui arbitrent le choix des titulaires et les thèmes de recherche qui seront privilégiés. Des recherches en sociologie de l'éducation qui ont étudié l'impact du Programme des chaires de recherche du Canada tendent à montrer que cette manne du gouvernement fédéral a, dans plusieurs cas, provoqué de multiples entorses au principe d'autonomie académique en orientant les embauches en fonction d'impératifs stratégiques déterminés par les administrations universitaires, non par les départements<sup>38</sup>. En d'autres termes, un département d'histoire qui déciderait, après consultations auprès de ses professeurs et de ses étudiants, de demander une chaire sur les Rébellions de 1837-38 ou l'histoire constitutionnelle du Canada se ferait probablement répondre par son administration qu'un tel axe de recherche ne fait pas partie du «plan stratégique» de l'établissement.

Selon le répertoire disponible sur le site des «Chaires de recherche du Canada», 16 chaires du Canada ont été accordées à des historiens qui œuvrent au Québec dans des départements universitaires: soit 6 «senior» et 10 «junior».

Titulaire	Université	Niveau	Thème
<i>Alain Beaulieu</i>	UQAM	Junior	Question territoriale autochtone
<i>Gérard Bouchard</i>	UQAC	Senior	Dynamique comparée des imaginaires collectifs
<i>Gwyn Campbell</i>	McGill	Senior	Histoire de la région de l'océan Indien
<i>Stéphane Castonguay</i>	UQTR	Junior	Histoire environnementale du Québec
<i>Brian Cowan</i>	McGill	Junior	Grande-Bretagne (ère moderne)
<i>Yves Gingras</i>	UQAM	Senior	Histoire et sociologie des sciences
<i>Allan R. Greer</i>	McGill	Senior	Amérique du Nord coloniale
<i>Elsbeth A. Heaman</i>	McGill	Junior	Histoire canadienne ancienne
<i>Steven High</i>	Concordia	Junior	Histoire publique
<i>Erica Lerher</i>	Concordia	Junior	Remémoration post-conflit, ethnographie et muséologie
<i>Cynthia Milton</i>	UdMontréal	Junior	Histoire de l'Amérique latine
<i>Laurence Monnais</i>	UdMontréal	Junior	Pluralisme en santé
<i>F. Jamil Ragep</i>	McGill	Senior	Histoire de la science dans les sociétés islamiques
<i>Thomas Schlich</i>	McGill	Junior	Histoire de la médecine
<i>Andrea Tone</i>	McGill	Senior	Histoire sociale de la médecine
<i>T.B. van Rahden</i>	UdMontréal	Junior	Études allemandes et européennes

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> Karen R. Grant et Janice Drakich, «The Canada Research Chairs Program: the good, the bad, and the ugly», *High Education*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 21-42; Kyle S. Siler et Neil McLaughlin, «The Canada Research Chairs Program and Social Science Reward Structures», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 45, n° 1, 2008, p. 93-119.

Sept des 16 chaires ont été accordées aux universités francophones, les universités McGill et Concordia se partageant les 9 autres. Il y a là un déséquilibre préoccupant, puisque les universités francophones sont censées desservir 80% de la population francophone du Québec. Cela dit, ce qui semble avoir avantagé l'Université McGill, c'est sa faculté de médecine qui a obtenu deux chaires en histoire de la médecine. Comme le montre la recherche sur les chaires du Canada, les secteurs scientifiques auraient été nettement privilégiés<sup>39</sup>. Il faut aussi ajouter à ces chaires du Canada celles de l'Université Laval détenues par Jocelyn Létourneau en histoire et économie politique du Québec et par Laurier Turgeon sur le patrimoine. Seules deux chaires du Canada se réfèrent explicitement au Québec. À n'en pas douter, les recherches d'Yves Gingras, de Gérard Bouchard, d'Allan Greer et d'Alain Beaulieu portent sur plusieurs dimensions du passé québécois : science, imaginaire collectif, Nouvelle-France, autochtones. Allan Greer a déjà publié une remarquable monographie sur les Rébellions de 1837-38, mais son approche était sociale, non politique ou idéologique<sup>40</sup>. Quant aux imaginaires sociaux, Gérard Bouchard les aborde davantage en sociologue qu'en historien des idées ou de la politique, ce qui n'enlève évidemment rien à l'ambition et à l'intérêt de ses recherches<sup>41</sup>.

On le voit, aucune chaire de recherche du Canada n'est spécifiquement dédiée à certains événements nationaux ou à l'histoire politique du Québec. Pour pallier cette lacune, le professeur Robert Comeau de l'UQAM, fondateur du *Bulletin d'histoire politique* en 1992, convainquit la Fondation du prêt d'honneur, le Mouvement Desjardins et les trois plus importantes centrales syndicales (CSN, FTQ et CSQ) de financer la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec, fondée en 2003. Doté d'un budget équivalent à une chaire junior du Canada (100 000\$ par année pendant cinq ans), la Chaire Hector-Fabre réunissait les rares chercheurs intéressés par l'histoire politique et proposait cinq axes de recherche directement reliés à l'histoire nationale du Québec :

- Enseignement et écriture de l'histoire au Québec ;
- Histoire du nationalisme québécois et de la formation de l'identité politique ;
- Histoire politique ouvrière et syndicale au Québec ;
- Histoire des relations internationales du Québec ;
- Histoire des Canadiens français/Québécois face aux guerres.

Comme tous les centres de recherche dignes de ce nom, la Chaire Hector-Fabre organisait périodiquement des colloques, des tables rondes, et parrainait des publications savantes ou des numéros spéciaux de revues. Faute de ressources professorales en histoire politique du xx<sup>e</sup> siècle québécois, la Chaire Hector-Fabre cessa ses activités en 2008.

Un rapide coup d'œil sur la liste des projets de recherche en cours actuellement dans les départements d'histoire francophones du Québec ou sur l'intitulé des nombreux groupes de recherche dans lesquels sont engagés les historiens suffit pour montrer la très faible place accordée à l'histoire nationale et politique.

---

39 K. R. Grant, « A Conversation on the Future of the Academy with James Turk, Ph. D., Executive Director, Canadian Association of University Teachers », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 39, 2002, p. 263.

40 Allan Greer, *The Patriots and the People. The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1993.

41 Un exemple parmi d'autres : Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000.

Voici la liste des recherches des professeurs de l'UQAM.

### **Le Canada en général**

- Français et Amérindiens, xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles: interculturation et métissage
- La modernité à Montréal, 1790-1970: citoyenneté, consommation et ordre social
- Innovation et transformation sociales au Québec
- Le rôle des Sulpiciens dans le développement urbain de Montréal

### **Nouvelle-France**

- Édition des extraits de la correspondance coloniale du Régime français concernant les Autochtones
- Édition critique de *l'Histoire de l'Amérique septentrionale* (1722), de Bacqueville de la Potherie
- La correspondance coloniale française concernant les Autochtones
- Les journaliers de la plaine de Montréal au xviii<sup>e</sup> siècle

### **Régime britannique**

- La création des premières réserves indiennes au Québec (1820-1860)
- Contribution à l'Inventaire patrimonial informatisé du Vieux-Montréal: étude historique des édifices commerciaux, 1850-1880
- Nouvelles pratiques et nouveaux espaces commerciaux dans un contexte d'industrialisation: le cas du Vieux-Montréal, 1850-1880. Une étude socio-historique et patrimoniale
- Histoire de la liberté de presse au Québec

### **Depuis la Confédération**

- Contribution à l'Inventaire patrimonial informatisé du Vieux-Montréal: étude historique des édifices commerciaux, 1850-1880
- Dynamique métropolitaine, réseaux d'échange et agro-alimentaire: le cas du lait à Montréal, 1870-1970. Inscription sociale, spatiale et patrimoniale
- Nouvelles pratiques et nouveaux espaces commerciaux dans un contexte d'industrialisation: le cas du Vieux-Montréal, 1850-1880. Une étude socio-historique et patrimoniale
- Femmes et démocratie: le rôle des associations philanthropiques au Québec au xx<sup>e</sup> siècle
- Les Chiliens au Québec, 1955 à nos jours
- L'épidémie d'influenza de 1918-1919 et les familles montréalaises
- Agir en situation d'extrême pauvreté et d'itinérance: configuration et réponses sociales
- Le réseau montréalais de régulation sociale de l'ère libérale à l'État providence: mise en place, mutations et incidences sur les populations fragilisées, notamment dans le domaine de l'enfance
- Histoire des architectes québécois, 1860-1960
- La formation des chercheurs en milieu de pratique
- Francis Parkman et l'image des Canadiens français dans les manuels d'histoire au Canada anglais, 1845-1970

- Religion et éducation dans une société multiculturelle
- Les dominicains et la vie intellectuelle au Québec, 1930-1970
- Les Canadiens japonais et les Canadiens français
- Anthologie de *Mes tablettes* de Romuald Trudeau
- Histoire de la liberté de presse au Québec
- L'histoire de l'immigration et de la diversité ethnique au Québec
- De la prévoyance vertueuse au pouvoir du crédit. Les origines sociales de la société de consommation au Québec, 1880-1960

Nous avons retenu cette université parce qu'elle est la dernière à accorder une certaine place à l'histoire nationale dans son offre de cours. Cette liste révèle éloquemment les questions qui intéressent les jeunes professeurs qui travaillent en ce moment sur le Québec. À titre d'exemple, les thèmes de recherche de la professeure Magda Farhni sont : «Repenser l'accident dans un contexte de modernité industrielle, 1890-1935» (subvention du CRSH 2007-2010), «L'épidémie d'influenza de 1918-1919 et les familles montréalaises» (subvention du FQRSC 2003-2006) et «La modernité à Montréal, 1790-1970 : citoyenneté, consommation et ordre social» (subvention d'équipe du CRSH et du FQRSC). Quant aux projets de recherche du professeur Martin Petitclerc, ils sont clairement inspirés par les thèmes de l'histoire sociale : «Une économie de la rareté : La régulation sociale de la pauvreté à Montréal 1840-1921. Réponses caritatives et populaires à la vulnérabilité sociale» (avec son collègue de l'UQAM Jean-Marie Fecteau, subvention du CRSH 2006-2009); «De la prévoyance vertueuse au pouvoir du crédit. Les origines sociales de la société de consommation au Québec, 1880-1960» (subvention d'équipe CRSH 2006-2009). Ces embauches plus récentes ont renforcé la sous-discipline de l'histoire sociale, déjà très bien représentée par des historiens comme Joanne Burgess, Jean-Marie Fecteau ou Yolande Cohen, qui travaillent respectivement sur des thèmes comme «Dynamique métropolitaine, réseaux d'échange et agro-alimentaire: le cas du lait à Montréal, 1870-1970. Inscription sociale, spatiale et patrimoniale», «Le réseau montréalais de régulation sociale de l'ère libérale à l'État providence: mise en place, mutations et incidences sur les populations fragilisées, notamment dans le domaine de l'enfance» et «Femmes et démocratie: le rôle des associations philanthropiques au Québec au xx<sup>e</sup> siècle». Parmi les autres thèmes de recherche qui suscitent l'intérêt des historiens de l'UQAM pour le Québec, on note un attrait significatif pour la diversité ethnique et le multiculturalisme. Les professeurs Robert Gagnon et Paul-André Linteau travaillent ensemble sur le thème «Religion et éducation dans une société multiculturelle», Jose Del Pozo se penche quant à lui sur «Les Chiliens au Québec, 1955 à nos jours» et Alain Beaulieu consacre une partie de ses recherches au thème «Français et Amérindiens, xvi<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles: interculturalisation et métissage». Parmi les groupes de recherche les plus actifs du Département d'histoire de l'UQAM, il y a le «Groupe d'histoire de Montréal», reconnu pour ses recherches «ancrées dans les perspectives marxiste et féministe<sup>42</sup>», le «Groupe de recherche sur la société montréalaise», le «Centre d'histoire des régulations sociales» et le «Centre de recherche sur les innovations sociales».

Dans les autres départements d'histoire francophones du Québec, on retrouve des intérêts similaires pour l'histoire sociale ou culturelle. Dans plusieurs cas, les historiens mettent leurs efforts en commun pour développer des projets de recherche. À l'Université de Sherbrooke, par exemple, la professeure Louise Bienvenue s'est associée à son collègue Jean-Marie Fecteau de l'UQAM et à plusieurs autres chercheurs sur le thème «Gestion des risques sociaux et réponses aux vulnérabilités et problèmes sociaux au Québec, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle». Le Groupe d'histoire de Montréal regroupe de

42 Voir leur site: <http://français.mcgill.ca/ghm-mhg/about/>

nombreux professeurs de plusieurs universités québécoises : Karine Hébert de l'Université du Québec à Rimouski, Donald Fyson de l'Université Laval, Denyse Baillargeon de l'Université de Montréal, Sylvie Taschereau de l'Université du Québec à Trois-Rivières et Magda Farhni de l'Université du Québec à Montréal.

Les historiens universitaires intéressés par la question politico-nationale au point d'y consacrer des monographies ou des articles sont davantage l'exception que la règle. Ainsi en est-il de la professeure Lucia Ferretti de l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'une des instigatrices d'un important colloque sur Maurice Duplessis tenu à l'automne 2009. Sauf Martin Pâquet, professeur à l'Université Laval, qui vient de faire paraître une synthèse primée sur les politiques linguistiques au Canada, Charles-Philippe Courtois, professeur au collège militaire de Saint-Jean, Michel Sarra-Bournet, chargé de cours à l'UQAM, et l'auteur du présent rapport, aucun historien affilié à un département universitaire n'a pris part au colloque, ce qui nous semble révélateur. Ce désintérêt pour la recherche en histoire politico-nationale explique en bonne partie pourquoi, comme le remarquait le journaliste Christian Rioux du *Devoir*, les historiens universitaires furent relativement absents des débats de 2008 et de 2009 qui ont entouré la commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Québec et le 250<sup>e</sup> anniversaire de la bataille des plaines d'Abraham. « On n'imagine pourtant pas une polémique sur la Révolution française ou la guerre de Sécession à laquelle les historiens français et américains ne participeraient pas<sup>43</sup>. » Cela explique aussi pourquoi les éditeurs, durant ces deux anniversaires, n'ont pu proposer de nouvelles synthèses d'universitaires québécois sur ces moments forts de notre histoire.

### *La recherche des étudiants*

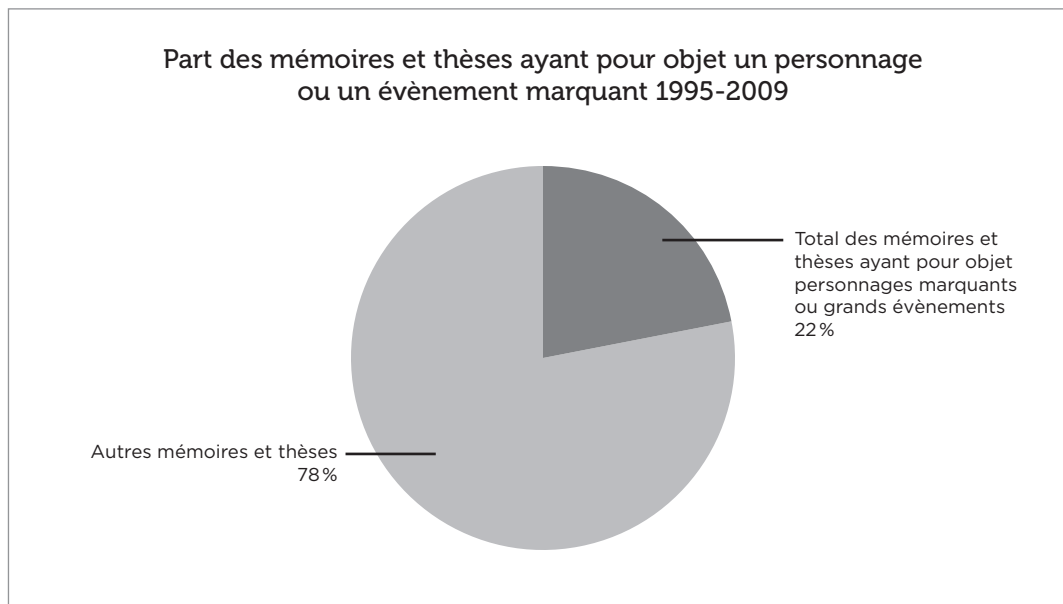
Ce déséquilibre en faveur de l'histoire sociale, nul ne s'en surprendra, a eu des effets importants sur les recherches des étudiants inscrits à la maîtrise et au doctorat dans les départements d'histoire depuis 1995. Pour y voir plus clair, nous avons fait la liste de tous les mémoires de maîtrise et de toutes les thèses de doctorat produits par les départements d'histoire francophones du Québec depuis 1995. La liste de ces recherches est en soi très impressionnante : 575 mémoires et 141 thèses. Il se fait donc beaucoup de recherche en histoire du Québec dans nos universités, ce qui est en soi une très bonne chose.

---

43 Christian Rioux, « Cachez cette histoire que je ne saurais voir », *Le Devoir*, 12 septembre 2009.

### Personnages et événements marquants de l'histoire nationale

Comme le montre le premier tableau, seules 22% de ces recherches ont porté sur des événements ou des personnages significatifs de notre histoire nationale.



Parmi les personnages marquants qui ont reçu l'attention des étudiants, Samuel de Champlain a eu droit à un mémoire et une thèse, Maurice Duplessis à quatre mémoires, René Lévesque et Lionel Groulx à trois mémoires, Radisson, M<sup>gr</sup> Ignace Bourget, Pierre Elliott Trudeau, Claude Morin et Georges-Émile Lapalme à deux mémoires, Maurice Séguin à un mémoire. Radisson, M<sup>gr</sup> Elzéar Taschereau, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Ernest Lapointe, Fernand Dumont ont chacun eu droit à une thèse de doctorat. Une kyrielle de personnages ont aussi eu droit à un mémoire de maîtrise, certains très connus (Jacques Cartier, Louis-Joseph Papineau, Joseph-Édouard Cauchon, Wilfrid Laurier, Camillien Houde, Claude Ryan, Pierre Bourgault), d'autres, significatifs mais moins marquants (Arthur Buies, Jules Fournier, Adrien Arcand, Esdras Minville, André Dagenais, Jacques Couture, Jean-Marc Léger, Michel Chartrand, Rosaire Morin, etc.). Parmi les absents, on note les grandes figures politiques et militaires de la Conquête (Lévis, Montcalm, Vaudreuil), Pierre Bédard, le fondateur du Parti canadien, et la plupart des premiers ministres québécois (les Chapleau, Gouin, Taschereau, Lesage).

En ce qui a trait aux événements marquants, la fondation de la Nouvelle-France n'a eu droit qu'à un mémoire et une thèse, la Conquête à 5 mémoires et 4 thèses, les Rébellions à 4 mémoires et 3 thèses, la Confédération à un seul mémoire, les grandes guerres mondiales et l'enjeu de la conscription à 19 mémoires et à 2 thèses, la Révolution tranquille à 5 mémoires et 2 thèses, la crise d'Octobre à 3 mémoires. En plus de ces recherches, nous avons évalué que 7 thèses et 22 mémoires de maîtrise traitaient de près ou de loin de l'un des aspects de la question constitutionnelle et/ou nationale québécoise. Dans cette catégorie nous avons intégré, par exemple, le mémoire de Caroline Horrel, de l'Université de Montréal, portant sur les effets de l'entente Cullen-Couture<sup>44</sup> ou celui de Christophe

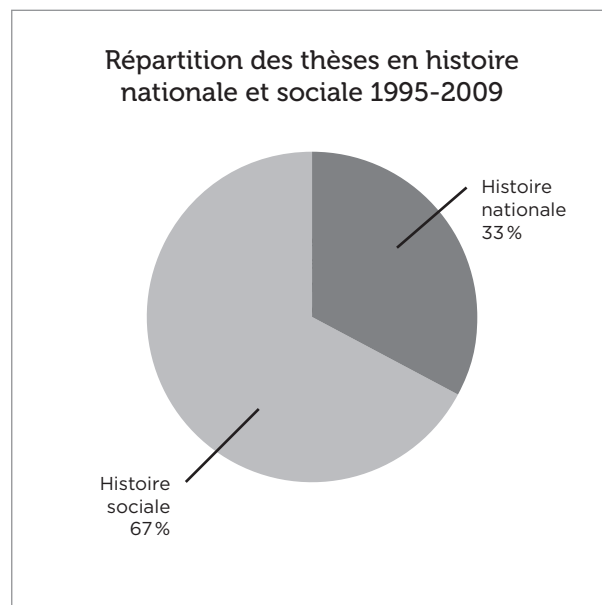
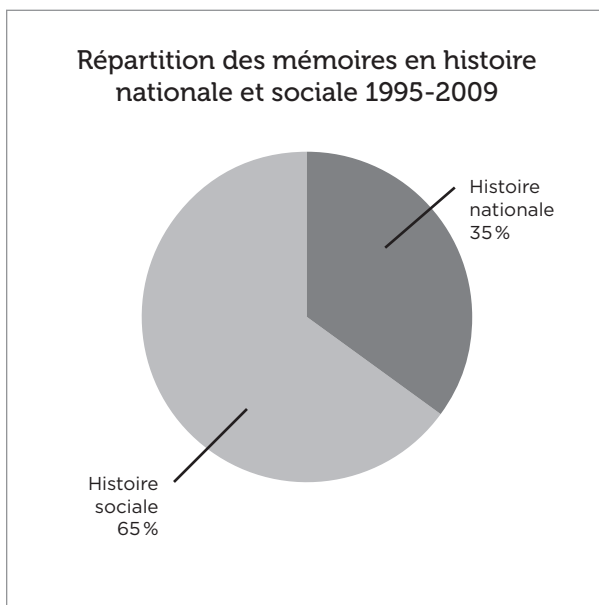
<sup>44</sup> Caroline Horrel *Les conséquences de l'entente Couture-Cullen sur la politique québécoise d'immigration (1978-1994)*, M.A. (Mémoire), Université de Montréal, 1996.

Chikli, de l'Université de Sherbrooke, sur la crise linguistique de Saint-Léonard<sup>45</sup>. Ce qui frappe dans ces données, c'est que si la Conquête, les Rébellions et la Révolution tranquille ont reçu une attention à peu près similaire, des événements comme la fondation de la Nouvelle-France et la Confédération ont été complètement délaissés. Ce qui retient également notre attention, c'est le développement d'un intérêt nouveau pour l'histoire militaire. La plupart de ces mémoires ont été réalisés à l'UQAM sous la responsabilité du professeur Robert Comeau. Plusieurs de ces mémoires ont fait l'objet de publications, chez VLB éditeur ou Athéna, qui dispose d'une collection spécialisée en histoire militaire. Nous avons vu que l'un des axes de recherche de la Chaire Hector-Fabre (2003-2008) portait précisément sur l'histoire militaire. Or, non seulement cette chaire n'existe plus, mais aucun spécialiste en histoire militaire n'a été depuis embauché par le Département d'histoire de l'UQAM.

### *Histoire sociale et nationale*

L'histoire nationale ne peut seulement se résumer à celle de ses grands personnages et événements. Il est des sujets qui, sans se rapporter directement à un événement comme la Conquête ou à un personnage comme René Lévesque, ne traitent pas moins d'histoire nationale. Un étudiant qui, par exemple, tenterait de voir si le Mouvement Desjardins ou l'École des hautes études commerciales auraient permis, d'une façon ou d'une autre, le redressement économique des Canadiens français traiterait à sa façon de la question nationale. L'infériorité économique des Canadiens français fut à la fois un fait social et national. Le phénomène permet de saisir le caractère particulier de notre révolution industrielle et le sens fort que donnèrent les Québécois à la Révolution tranquille.

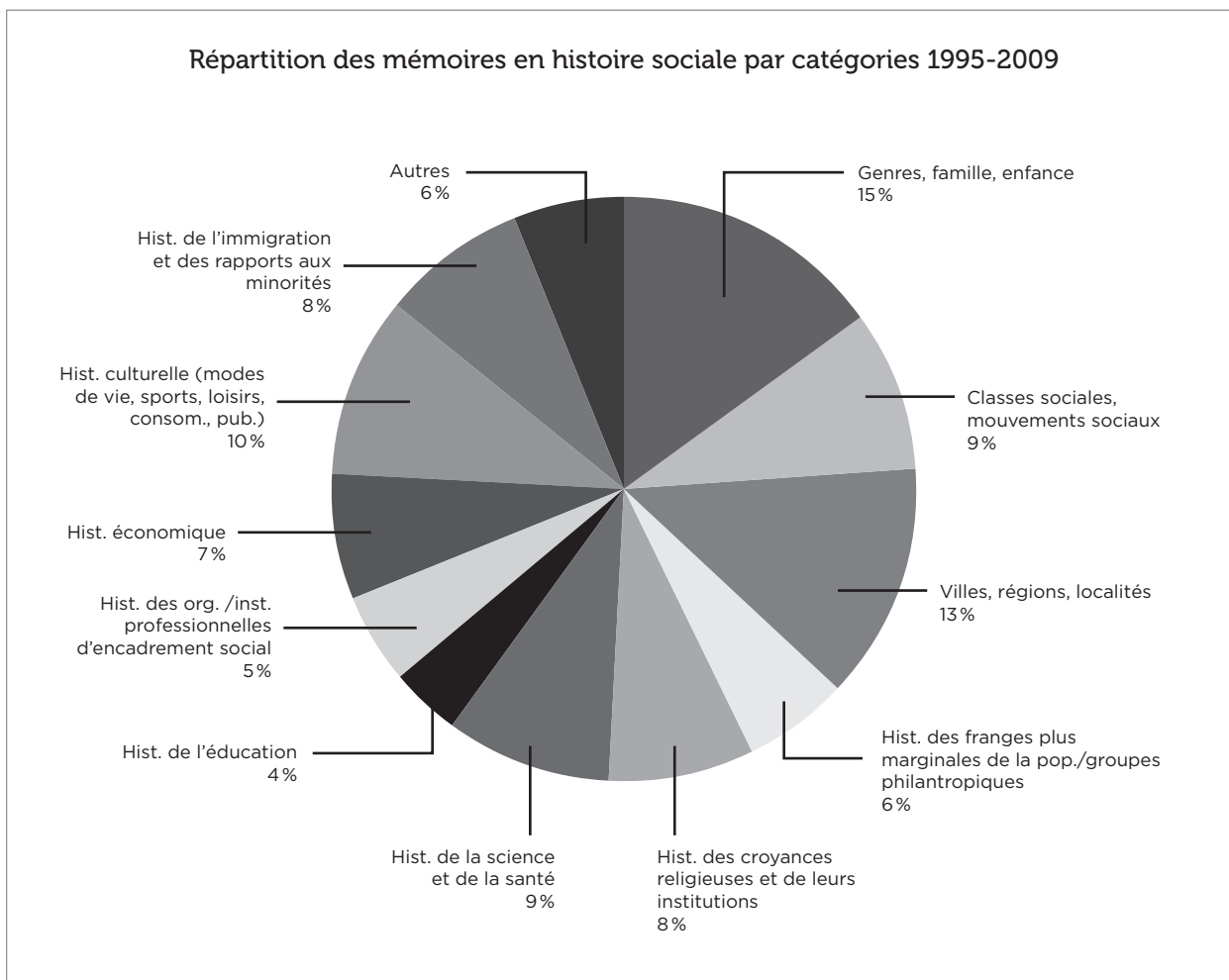
Nous avons donc classé les mémoires de maîtrise et les thèses de doctorat en fonction de leur affiliation à l'histoire sociale ou nationale, telle qu'elle est définie dans l'introduction de cette recherche, en donnant à l'histoire nationale un sens étendu, dès lors que le titre renvoyait au destin d'une nation singulière.



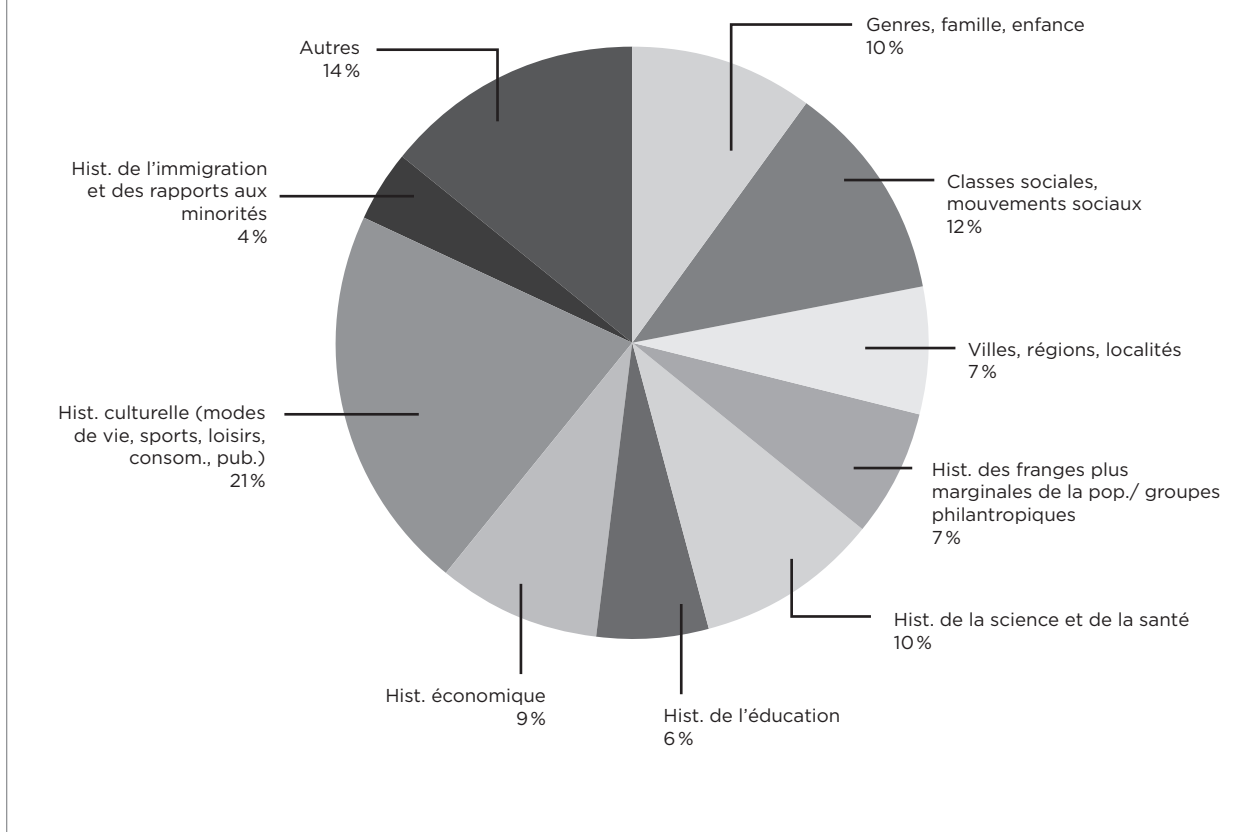
<sup>45</sup> Christophe Chikli, *La crise de Saint-Léonard dans la presse québécoise (1968-1969)*, M.A. (Mémoire), Université de Sherbrooke, 2006.

Comme le montrent les deux précédents tableaux, la proportion des mémoires et des thèses en histoire sociale et nationale du Québec est relativement semblable.

La majorité de la recherche réalisée aux études supérieures porte, depuis 1995, sur des thématiques sociales. Nous avons classé chaque mémoire et chaque thèse dans un sous-champ de la discipline historique, afin d'avoir une certaine idée des thèmes les plus prisés par les étudiants.



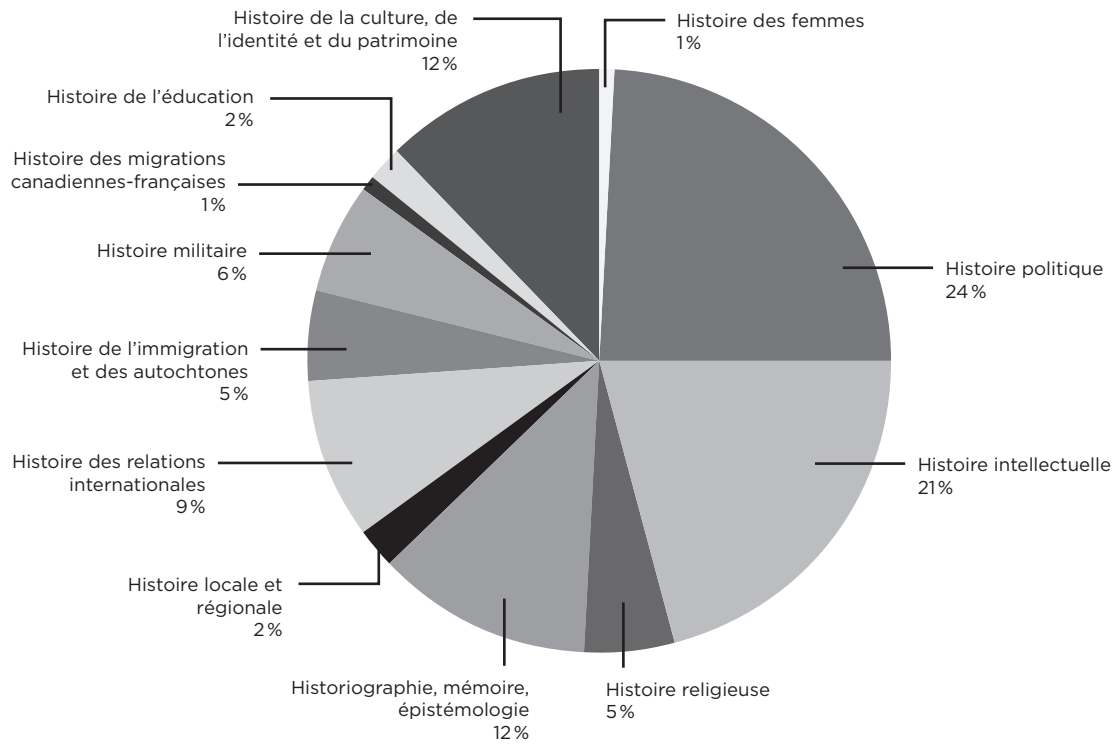
### Répartition des thèses en histoire sociale par catégories 1995-2009



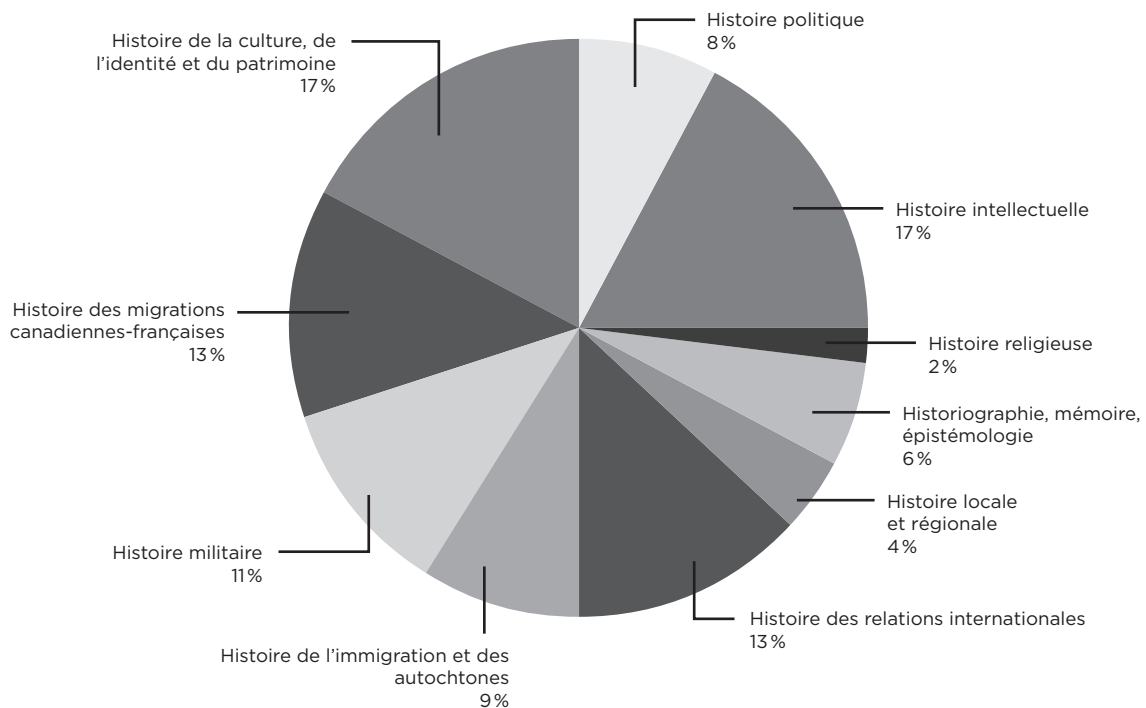
Cette histoire sociale du Québec explorée par les étudiants se répartit dans plusieurs champs. On étudie l'histoire des femmes, de la famille et de l'enfance; l'histoire des travailleurs ou de la bourgeoisie, l'histoire de la jeunesse ou des étudiants, l'histoire des pauvres et des marginaux, en somme l'histoire des groupes et des mouvements sociaux; l'histoire «culturelle» entendue au sens le plus large possible (les modes de vie, les loisirs, la consommation); l'histoire locale mettant en scène les phénomènes démographiques, les mutations économiques, les conflits sociaux; l'histoire des sciences, de la santé et des professions qui conquièrent leur autonomie professionnelle en se fondant sur une expertise propre; l'histoire des autochtones, des communautés immigrantes et, plus généralement, du rapport à l'Autre; l'histoire des mentalités et des représentations, surtout religieuses; l'histoire de l'éducation qui permet de comprendre l'alphabétisation des masses, les dynamiques sociales, la représentation des genres.

Sous la rubrique «histoire nationale», nous avons également identifié un certain nombre de sous-catégories.

### Répartition des mémoires en histoire nationale par catégories 1995-2009



### Répartition des thèses en histoire nationale par catégories 1995-2009



Parmi les mémoires de maîtrise, les deux catégories les plus importantes sont l'histoire politique et l'histoire intellectuelle. Ces recherches portent sur certaines facettes d'événements politiques, la pensée d'intellectuels influents ou sur des courants d'idées portés par des revues, des journaux de combat, des partis politiques, des syndicats. L'histoire militaire – l'effort de guerre, la conscription, etc. – ou celle des relations internationales – relations politiques de l'État québécois avec l'étranger ou point de vue d'un personnage, d'un journal ou d'un courant sur un événement important se déroulant à l'étranger – ont aussi fait l'objet de mémoires et de thèses de doctorat. Nous avons également classé plusieurs recherches sous la rubrique « migrations canadiennes-françaises », car celles-ci ont un effet considérable sur le plan national (par exemple: politique de colonisation, solidarité canadienne-française à travers l'Amérique, etc.). L'historiographie et les enjeux de mémoire ont aussi fait l'objet de mémoires et de thèses. Cette histoire de deuxième degré a connu une certaine vogue après la publication des ouvrages dirigés par Pierre Nora sur les « lieux de mémoire ». Il s'agit moins d'étudier la Conquête, le raid de Dieppe ou la crise d'Octobre que d'analyser les traces laissées par ces événements dans la littérature ou les débats politiques et intellectuels qui suivront.

\*

Alors que l'offre de cours en histoire politico-nationale est de moins en moins riche et diversifiée, que les professeurs qualifiés dans ce domaine, seuls en mesure de superviser des recherches aux cycles supérieurs, sont presque inexistantes, force est de constater que l'intérêt chez les étudiants pour ce type d'histoire reste bien vivant, comme en fait foi la somme importante de mémoires et de thèses consacrés à notre histoire nationale. Près du quart des mémoires et des thèses portent sur des événements et des personnages marquants de notre histoire nationale ou sur des facettes de la question constitutionnelle et/nationale de notre histoire. Près du tiers de la recherche des cycles supérieurs porte, lui, sur notre histoire nationale au sens large. Cela démontre clairement qu'il y a inadéquation entre les intérêts des étudiants pour l'histoire nationale et l'expertise professorale qui leur est offerte.

# Nos recommandations

L'enseignement et la recherche universitaires sur le Québec sont riches et relativement diversifiés. La communauté historique, regroupée notamment au sein de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, propose des recherches innovatrices et stimulantes, inspirées par les réflexions théoriques les plus à jour et les nombreux apports de l'historiographie étrangère. Ce rapport n'a pas cherché à discréditer l'histoire sociale qui nous permet d'avoir du passé québécois une représentation plus riche et plus juste. Il s'agissait simplement de noter, en nous appuyant sur une démonstration que nous avons voulue la plus rigoureuse possible, que la trame politico-nationale de notre histoire est négligée par nos départements d'histoire, à la fois dans l'offre de cours et dans la recherche.

Sans porter atteinte à l'autonomie des institutions universitaires et à la liberté académique des professeurs, l'État dispose selon nous d'un certain nombre de moyens pour redonner une place légitime à l'histoire politique du fait national québécois à l'université.

## *Enseignement*

Nous pensons qu'il est impératif que les futurs enseignants du primaire et du secondaire reçoivent une meilleure formation sur le Québec et puissent bénéficier, par la suite, de cours d'enrichissement en histoire s'ils le souhaitent. Une enquête menée par le ministère de l'Éducation en 1988 révélait que 28% des personnes qui enseignaient l'histoire au secondaire n'avaient aucune formation dans cette discipline et que 9% n'avaient obtenu que 30 crédits<sup>46</sup>. Comme les données de cette enquête n'ont, à notre connaissance, jamais été mises à jour, il faut s'assurer que toutes les personnes qui enseignent l'« univers social » disposent d'une formation minimale en histoire.

La réforme scolaire introduite en 2000 prévoit, dès le deuxième cycle du primaire, un enseignement en univers social. Pour enseigner adéquatement ces contenus, nous croyons justifié de reprendre les recommandations contenues dans la plateforme de la Coalition pour l'histoire.

Notre recommandation :

- Que le programme de formation pour le futur enseignant du primaire soit rehaussé au niveau disciplinaire et comporte un minimum de formation disciplinaire en histoire de trois cours.

Le baccalauréat de quatre ans en enseignement secondaire, concentration « univers social », contrevient clairement à l'esprit du rapport Parent qui proposait une meilleure formation disciplinaire pour les enseignants.

Nos recommandations :

- Retour du certificat d'un an consacré à la pédagogie et aux stages de formation dans les écoles.
- Pour être accepté au certificat en pédagogie, le futur enseignant en histoire au secondaire devra :

---

<sup>46</sup> Cité dans *Se souvenir et devenir*, op. cit., p. 66.

- avoir réussi au moins 20 cours en histoire à l'université (60 crédits);
- dont au moins 10 cours en histoire du Québec et/ou du Canada à l'université (30 crédits);
- avoir réussi au moins 2 cours en histoire du Québec et/ou du Canada consacrés à la question nationale et/ou constitutionnelle à l'université (6 crédits).

Les bacheliers en histoire, mais aussi les maîtres et les docteurs, pourraient à nouveau avoir accès à la profession d'enseignant, après avoir suivi un certificat d'un an en pédagogie.

Nous pensons que pour enseigner l'histoire du Québec et du Canada au secondaire, il est essentiel de recevoir des bases disciplinaires plus solides à l'université, d'où notre proposition sur les 10 cours en histoire du Québec/Canada. La proposition suivante obligera les départements à conserver certains cours plus spécialisés qui traiteront d'enjeux politiques liés à la question nationale québécoise et canadienne.

Par ailleurs, il nous semble essentiel que celles et ceux qui enseignent l'histoire au collégial disposent d'une formation solide dans leur discipline.

Nos recommandations :

- Que les personnes qui enseignent l'histoire au collégial disposent minimalement d'une maîtrise dans cette discipline.
- Que les personnes qui enseignent les cours d'histoire du Québec et/ou du Canada au collégial disposent d'une maîtrise spécialisée en histoire du Québec et/ou du Canada.

### *Recherche*

En offrant des cours spécialisés en histoire politique du fait national, les départements d'histoire pourraient être tentés d'embaucher des historiens spécialisés dans ces domaines et d'ainsi relancer un secteur de recherche laissé en friche sans que l'État ait à intervenir. Cela dit, si l'État ne peut imposer des thèmes de recherche aux professeurs ni intervenir directement dans les choix académiques des départements, le statu quo n'est pas acceptable non plus. Quelque chose doit être fait pour redonner un espace à l'histoire politique du fait national.

Au cours des dernières décennies, les départements d'histoire francophones ont résolument opté pour l'histoire sociale. Les dernières embauches indiquent que cette voie sera approfondie. S'il faut prendre acte de ce choix et respecter la liberté académique des départements, l'État dispose de certains moyens pour encourager la recherche en histoire politique du fait national québécois.

Pour relancer la recherche dans certains secteurs, ou innover, il est parfois nécessaire de fonder de nouveaux lieux de recherche. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, plusieurs historiens français jugeaient sévèrement la pratique de leur discipline à l'université. Sans la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études, créée en 1947, l'école des Annales, qui proposa une nouvelle conception de l'histoire, n'aurait jamais eu la même influence ni le même rayonnement international. Quelques décennies plus tard, toujours en France, des historiens estimèrent que les grands départements n'accordaient pas assez d'importance à l'histoire contemporaine. Sans l'Institut d'histoire du temps présent, ce centre d'histoire politique français fondé en 1978 et rattaché au Conseil national de recherche scientifique (CNRS), l'histoire française du xx<sup>e</sup> siècle n'aurait pas connu un renouveau aussi retentissant. La création de ces deux institutions aura permis à des historiens partageant des intérêts communs de lancer de nouveaux chantiers de recherche très prometteurs.

Nos recommandations :

- Fonder un cinquième centre à l'Institut national de recherche scientifique, l'INRS, qui serait exclusivement consacré à l'histoire politique du phénomène national au Québec.
- En plus d'assurer ses missions d'enseignement et de recherche, le nouveau centre pourrait coordonner l'octroi de chaires de recherche sur le Québec dans les universités québécoises.

L'Institut national de recherche scientifique est formé de quatre centres : 1. Eau, Terre, Environnement ; 2. Énergie, Matériaux, Télécommunications ; 3. Institut Armand-Frappier ; 4. Urbanisation, Culture et Société. Grâce à ses programmes et à son corps professoral, chaque centre forme des étudiants aux cycles supérieurs. Ce que nous proposons ici, c'est de créer un cinquième centre qui, à l'image de l'Institut d'histoire du temps présent, deviendrait un espace de recherche autonome pourvu d'axes de recherche bien ciblés. Ces axes pourraient tourner autour de grands événements comme la fondation de la Nouvelle-France, la Conquête, les Rébellions, l'Union de 1840, la Confédération, les deux guerres mondiales et la Révolution tranquille, ou étudier des thèmes comme la constitution, les relations internationales, le colonialisme, la vie politique. Un professeur attiré serait responsable de chaque axe. Au moins cinq professeurs devraient être embauchés pour assurer les missions de formation et de recherche du nouveau centre.

Ce nouveau centre pourrait lancer une revue, piloter une collection d'ouvrages, organiser des colloques et des tables rondes sur les grands thèmes de notre histoire politique et nationale. Mais sa vocation première serait de former des étudiants aux cycles supérieurs en offrant des séminaires et en dirigeant des mémoires de maîtrise et des thèses de doctorat. Les diplômés pourraient, si nous rétablissons le certificat d'un an en pédagogie, enseigner au secondaire et au collégial, devenir fonctionnaires ou journalistes. Le centre tisserait aussi des liens avec d'autres instituts similaires qui, dans le monde, s'intéressent à l'histoire politique du phénomène national. En somme, ce nouveau centre de l'INRS offrirait aux étudiants intéressés par notre histoire politique et nationale un environnement de recherche stimulant.

# Travaux cités

- Berkowitz, Peggy, «Le CRSH annonce le lancement de son processus de transformation», *Affaires universitaires*, 8 décembre 2003.
- Bock-Côté, Mathieu, *La Dénationalisation tranquille*, Montréal, Boréal, 2007.
- Bouchard, Gérard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000.
- Cardin, Jean-François, «Les historiens et le dossier de l'enseignement de l'histoire: chronique d'un passage du centre vers la marge», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 14, n° 3, printemps 2006, p. 53-74.
- Charbonneau, Léo, «Deux mille chaires de recherche... et après?», *Affaires universitaires*, 6 novembre 2006.
- Chevrier, Marc (dir.), *Par-delà l'école-machine*, Québec, MultiMondes, 2010.
- Comeau, Robert et Josiane Lavallée (dir.), *Contre la réforme pédagogique*, Montréal, VLB éditeur, 2008.
- Comeau, Robert et Jacques Rouillard, «La marginalisation de l'histoire politique dans les universités francophones», *Le Devoir*, 13 janvier 2007.
- Comeau, Robert (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains*. Suivi de *Les Normes de Maurice Séguin*, Montréal, VLB, 1987.
- Courtois, Charles-Philippe, *Le nouveau cours d'histoire au secondaire: l'école québécoise au service du multiculturalisme canadien?*, Cahier de l'Institut de recherche sur le Québec, Montréal, mars 2009.
- Fayard, Jean-François (dir.), *Des enfants sans histoire. Le livre blanc de l'enseignement de l'histoire*, Paris, Perrin, 1984. (Préface d'Alain Decaux).
- Fraser, James W., *Preparing America's Teachers. A History*, New York, Teachers College Press, 2007, p. 215-242.
- Gagnon, Serge, *Le passé composé. De Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB éditeur, 1999.
- Gingras, Yves, «La fin du mouvement de canadianisation. Un sous-produit de la mondialisation?», *Affaires universitaires*, 8 novembre 2010.
- Gould, Jean, «La formation des maîtres du secondaire ou comment avancer en arrière» dans Gilles Gagné (dir.), *Main basse sur l'éducation*, Québec, Nota Bene, 1999, p. 121-165.
- Granatstein, Jack L., *Who Killed Canadian History?*, Toronto, Harper Collins Publisher, 1998.
- Grant, Karen R. et Janice Drakich, «The Canada Research Chairs Program: the good, the bad, and the ugly», *High Education*, vol. 59, n° 1, 2009, p. 21-42.
- Grant, Karen R., «A Conversation on the Future of the Academy with James Turk, Ph. D., Executive Director, Canadian Association of University Teachers», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 39, 2002, p. 261-274.
- Greer, Allan, *The Patriots and the People. The Rebellion of 1837 in Rural Lower Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1993.
- Groarke, Louis et Wayne Fenske, «Un doctorat? À quelle fin?», *Affaires universitaires*, 9 novembre 2009.
- Lang, Vincent, *La professionnalisation des enseignants. Sens et enjeux d'une politique institutionnelle*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
- Lucas, Christopher J., *Teacher Education in America. Reform Agendas for the Twenty-First Century*, New York, St. Martin's Press, 1997, p. 183-221.
- Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec*, 1964, tome 2, article 394, p. 270.
- Rémond, René (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, 1988.

- Rioux, Christian, « Cachez cette histoire que je ne saurais voir », *Le Devoir*, 12 septembre 2009.
- Rudin, Ronald, *Making History in Twentieth-Century Quebec*, Toronto, University of Toronto Press, 1997.
- Se souvenir et devenir*, Rapport du Groupe de travail sur l'enseignement de l'histoire, Québec, mai 1996.
- Seymour, Michel, « Le déséquilibre fiscal et la recherche universitaire au Québec », *Le Devoir*, 9 juillet 2004.
- Siler, Kyle S. et Neil McLaughlin, « The Canada Research Chairs Program and Social Science Reward Structures », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 45, n° 1, 2008, p. 93-119.
- Stal, Isabelle, *L'imposture pédagogique*, Paris, Perrin, 2008.
- Symcox, Linda et Arie Wilschut (ed.), *National History Standards: the problem of the canon and the future of teaching history*, Charlotte (NC), Information Age Pub, 2009.